



Remerciements

Écrit et recherché par : Ana-Maria Murphy-Teixidor et Flannery Dyon

Révisé par : Ayla Bonfiglio, Roberto Forin, Jane Linekar, Jim van Moorsel, Samar Abboud, Elizabeth Wardle et Nourhan Abdel Aziz

Mise en page et conception : Simon Pegler

Edition de texte : Peter Mackenzie

Traduction de la version originale anglaise : Flannery Dyon

Remerciements particuliers : À Imen Aouani, Teo Ficarelli, Aziz Dabboussi, Jim van Moorsel et Flannery Dyon pour la collecte des données, et à toute l'équipe de l'initiative MMC - 4Mi en Tunisie pour la mise en œuvre de l'enquête 4Mi.

Cette publication a été commandée par Save the Children International (STC). Son contenu relève de la seule responsabilité de MMC et ne reflète pas nécessairement les opinions de STC.

Citation suggérée : Centre sur la Migration Mixte (2021). *Enfants et jeunes migrants et déplacés en Tunisie : Centre sur la migration mixte, Afrique du Nord*. Available at: <https://mixedmigration.org/resource/migrating-and-displaced-children-and-youth-in-tunisia/>

À propos de MMC

Le Centre sur la Migration Mixte (MMC) est une source majeure de données, de recherche, d'analyses et d'expertise indépendante et de haute qualité sur les migrations mixtes. Son objectif est d'améliorer la compréhension des migrations mixtes, d'avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales, de fournir des réponses de protection fondées sur des preuves pour les personnes en mouvement et de stimuler la réflexion dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC se concentre sur les droits de l'homme et la protection de toutes les personnes en mouvement, avec un intérêt croissant pour les enfants et les jeunes en mouvement.

MMC est un réseau mondial comprenant six centres régionaux (Asie, Afrique de l'Est et Yémen, Europe, Amérique latine et Caraïbes, Afrique du Nord et Afrique de l'Ouest) et une unité centrale à Genève. Le MMC fait partie du Conseil danois pour les réfugiés (DRC) et est dirigé par celui-ci. Alors que son lien institutionnel avec le DRC garantit que le travail du MMC est ancré dans la réalité opérationnelle, il agit comme une source indépendante de données, de recherche, d'analyse et de développement de politiques sur la migration mixte pour les décideurs politiques, les praticiens, les journalistes et le secteur humanitaire au sens large. La position du MMC ne reflète pas nécessairement la position du DRC.

Pour plus d'informations sur le MMC, visitez notre site web : www.mixedmigration.org

À propos de Save the Children

Save the Children pense que chaque enfant mérite un avenir. Dans le monde entier, nous permettons aux enfants de bien démarrer dans la vie, leur donnons l'opportunité d'apprendre et les protégeons. Lorsque la crise frappe et que les enfants sont les plus vulnérables, nous sommes toujours parmi les premiers à réagir et les derniers à partir.

Nous veillons à ce que les besoins uniques des enfants soient satisfaits et que leurs voix soient entendues. Nous livrons des résultats durables à des millions d'enfants, y compris les plus difficiles à rejoindre. Nous faisons le nécessaire pour les enfants – chaque jour et en temps de crise – et transformons leur vie ainsi que l'avenir que nous partageons.

Pour plus d'informations, visitez le site web : savethechildren.net

AVEC LE SOUTIEN DE :



Table des matières

Remerciements	3
Acronymes	5
Définitions	6
Principales conclusions	7
Introduction	9
Contexte : Données existantes sur les enfants et les jeunes migrants et déplacés	10
Méthodologie	11
Collecte des données et échantillonnage	11
Analyse des données	12
Validité et limites	13
Éthique et protection	13
Résultats	14
1. Profils des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie	14
Nationalité	14
Âge et sexe	14
2. Facteurs de migration	15
Violence et violations des droits	16
Opportunités d'éducation	16
Opportunités économiques	17
Aspirations pour les enfants	17
Autres conducteurs	17
3. Des routes migratoires mixtes pour les enfants et les jeunes	17
Moyens de transport	18
Mouvements à travers divers pays vers la Tunisie	18
Aspirations à la migration vers l'étranger	19
Problèmes de protection et de droits tout au long du voyage	20
4. Expériences des enfants et des jeunes réfugiés et migrants en Tunisie	20
Les modes d'établissement	20
Accès à la documentation	21
Accès à la garde d'enfants	22
Accès au travail	22
Accès à l'éducation	23
5. Vulnérabilité aux violations de la protection en Tunisie	23
Abus de protection par localisation en Tunisie	26
Harcèlement et violence physique	26
Exploitation et abus sexuels	26
Travail forcé et mendicité	26
Isolement et intégration	26
6. Accès à l'assistance	28
Conclusion	31
Recommandations	32
Les autorités tunisiennes	32
Autorités consulaires	32
Organisations internationales et société civile locale	33
Recherche	33
Bailleurs de fonds	33
Annexe A : Modules supplémentaires de 4Mi	34
Annexe B : Liste des parties prenantes participantes	35

Figures et tableaux

Tableau 1. Schéma d'échantillonnage quantitatif et qualitatif	12
Figure 1. Personnes s'occupant des enfants et des jeunes migrants de l'Afrique subsaharienne en Tunisie (FTDES)	10
Figure 2. Nombre d'enfants enregistrés comme réfugiés ou demandeurs d'asile auprès du HCR en Tunisie (avril 2021).....	11
Figure 3. Sélectionnez l'âge de tous vos enfants	15
Figure 4. Pour quelles raisons avez-vous quitté votre pays d'origine ?.....	16
Figure 5. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pendant votre voyage ?.....	18
Figure 6. De quelle manière le fait de voyager avec des enfants a-t-il influencé la ville dans laquelle vous avez décidé de rester pour le moment en Tunisie ?.....	21
Figure 7. De quelle manière le fait de voyager en étant jeune a-t-il influencé l'endroit où vous avez décidé de rester pour le moment en Tunisie?.....	21
Figure 8. Quels sont les risques auxquels les réfugiés et les migrants [garçons/filles] sont confrontés en Tunisie ?	24
Figure 9. Quels sont les risques encourus par les jeunes [hommes/femmes] réfugiés et migrants en Tunisie?	25
Figure 10. De quel type d'assistance avez-vous besoin ?	28
Figure 11. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "L'aide aux réfugiés et migrants voyageant avec des enfants en Tunisie est suffisante" ?	29
Figure 12. Les enfants dont vous avez la charge ont-ils reçu l'une des formes d'aide suivantes ?	29
Figure 13. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "Le soutien aux jeunes réfugiés et migrants en Tunisie est suffisant" ?.....	30
Figure 14. Quelles informations auraient été utiles et que vous n'avez pas reçues ?.....	30

Acronymes

4Mi	Initiative relative au mécanisme de surveillance des migrations mixtes
CRC	Convention internationale sur les droits de l'enfant
FTDES	Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux
OIM	Organisation internationale pour les migrations
KII	Entretien avec un informateur clé
MMC	Centre sur la migration mixte
MPHSS	Santé mentale et soutien psychosocial
ONG	Organisation non gouvernementale
PS	Prestataire de services
SSA	Afrique sub-saharienne
SSI	Service Social International
ONU	Organisations des Nations Unies
UNDESA	Département des affaires économiques et sociales des Nations unies
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Définitions

Enfants : 0-17 ans

Jeunes : 18-25 ans

Save the Children définit les **enfants migrants et déplacés** comme «des enfants qui se déplacent pour diverses raisons, volontairement ou involontairement, au sein d'un même pays ou d'un pays à l'autre, avec ou sans leurs parents ou d'autres responsables principaux, et dont le déplacement, s'il peut ouvrir des opportunités, peut également les exposer (ou les exposer davantage) à l'exploitation économique ou sexuelle, aux abus, à la négligence et à la violence».

Ce terme générique regroupe un certain nombre de catégories d'enfants impliqués dans des migrations mixtes afin de mettre en évidence leurs besoins communs en matière de protection, notamment : les enfants victimes de la traite ; les enfants qui migrent (par exemple pour rechercher de meilleures opportunités de vie, un emploi ou une éducation, ou pour échapper à la violence) ; les enfants déplacés par des conflits ou des catastrophes naturelles, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile et d'autres personnes concernées ; les enfants nomades et les enfants de voyageurs (y compris les enfants roms) ; et les enfants nés de parents migrants dans les pays de transit ou de destination.

La prise en charge des enfants migrants et déplacés

Les **enfants non accompagnés** (également appelés mineurs non accompagnés) sont ceux qui sont séparés de leurs deux parents ou de leurs précédents responsables légaux ou gardiens principaux et autres parents. Ils sont généralement soit avec des adultes sans lien de parenté qui ne sont pas, de par la loi ou la coutume, responsables de leur prise en charge, soit sans prise en charge par un adulte. Ils peuvent être avec d'autres enfants qui peuvent ou non avoir un lien de parenté avec eux.

Les **enfants séparés** sont ceux qui ne sont pas avec leurs parents ou avec leurs précédents responsables légaux ou gardiens coutumiers, mais avec des parents, des membres de la famille élargie ou d'autres personnes ayant une responsabilité coutumière (définie selon le contexte) ou dans un placement réglementé par le gouvernement.

Un **gardien d'enfant** est une personne qui assure quotidiennement les soins, la protection et la surveillance d'un enfant. Cela n'implique pas nécessairement une responsabilité légale. Dans la mesure du possible, l'enfant doit pouvoir compter sur la continuité de la personne qui s'occupe de lui au quotidien. Un gardien coutumier est une personne que la communauté a acceptée, soit par tradition, soit par pratique courante, pour assurer les soins, la protection et la surveillance quotidienne d'un enfant.

La **migration mixte** désigne les mouvements transfrontaliers de personnes, notamment de réfugiés fuyant les persécutions et les conflits, de victimes de la traite des êtres humains et de personnes à la recherche d'une vie meilleure et d'opportunités. Voir la définition complète de la migration mixte du MMC et la terminologie associée ici.

Sources:

Save the Children «Stratégie de protection de l'enfance 2013-2015 : Faire du monde un endroit sûr pour les enfants. »

Groupe de travail interagence sur les enfants non accompagnés et séparés (2013) Alternative Care in Emergencies Toolkit, publié par Save the Children au nom du Groupe de travail interagence sur les enfants non accompagnés et séparés.

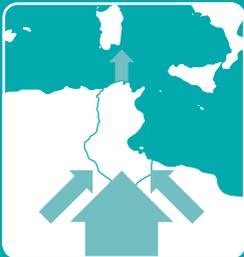
Centre sur la Migration Mixte. Compréhension et utilisation du terme «migration mixte» par le MMC. Disponible sur : https://mixedmigration.org/wp-content/uploads/2020/07/terminology_MMC-en-fr.pdf

Principales conclusions

Les données et les recherches sur la migration mixte en Tunisie sont limitées, et il y a un manque particulier d'informations concernant les expériences des enfants et des jeunes migrants et déplacés. Cette étude a trois objectifs principaux : explorer les profils, les itinéraires et les vulnérabilités des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie. Les principales conclusions de l'étude, développées dans le rapport, sont les suivantes :



Les prestataires de services en Tunisie sont souvent moins enclins à cibler les enfants et les jeunes migrants des autres pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient que ceux des pays francophones et arabophones d'Afrique subsaharienne, même si tous ont besoin d'assistance. Les programmes de recherche et d'assistance existants ciblent souvent les réfugiés et les migrants d'Afrique sub-saharienne en Tunisie. Ce rapport souligne en outre les besoins spécifiques des gardiens et des enfants accompagnés originaires de Libye et de Syrie. Les principaux besoins d'assistance comprennent des services de santé mentale et de soutien psychosocial pour ceux qui ont subi des violences physiques et de l'insécurité aussi bien en route qu'en Tunisie.



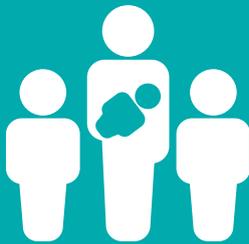
La Tunisie sert souvent de destination provisoire. Les opportunités de travail limitées en Tunisie et les services d'intégration et de soutien limités au sein des communautés ont incité de nombreux étudiants étrangers interrogés à aspirer à poursuivre leur voyage. De nombreux gardiens interrogés qui ont rejoint la Tunisie parce qu'ils considéraient le pays comme un endroit relativement sûr dans la région ont exprimé le désir de poursuivre leur voyage, compte tenu des risques perçus dans le pays et de leurs aspirations pour leurs enfants.



L'analyse basée sur les itinéraires permet de mieux comprendre les profils et les préoccupations en matière de protection des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie. Par exemple, alors que les jeunes étudiants et les gardiens d'Afrique de l'Ouest et de Syrie arrivent en Tunisie par des voyages courts et directs en avion, les gardiens d'Afrique de l'Est et ceux qui fuient la guerre et les conflits dans des pays comme le Cameroun et le Nigeria ont tendance à emprunter des itinéraires terrestres plus risqués et plus longs. Ceux qui viennent par voie terrestre font face à des risques spécifiques ; 97% des gardiens et 93% des jeunes interrogés entre juillet 2020 et février 2021 ont souligné les dangers de transiter par la Libye. Plus de deux cinquièmes des gardiens et un peu moins de la moitié des jeunes ayant transité par l'Algérie l'ont identifiée comme le pays le plus dangereux de leur itinéraire.



La Tunisie est perçue comme un pays d'Afrique du Nord relativement sûr pour les enfants et les jeunes migrants et déplacés. Les gardiens, les jeunes et les enfants non accompagnés ont tous déclaré avoir quitté la Libye pour la Tunisie à la recherche de sécurité et de protection. Seuls 5% des jeunes et 6% des gardiens interrogés par 4Mi ont identifié la Tunisie comme l'endroit le plus dangereux de leur voyage. Cette perception de sécurité relative peut être due à l'exposition antérieure des migrants aux risques et aux traumatismes au cours de leur voyage. Cependant, une majorité de gardiens et de jeunes ont tout de même cité certains risques en Tunisie.



Lacunes dans l'accès à l'assistance. Une grande partie des gardiens d'enfants interrogés (30 sur 73) ont indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune assistance pour l'enfant dont ils avaient la charge en Tunisie. La majorité des jeunes interrogés et tous les gardiens d'enfants sauf un ont indiqué qu'ils avaient toujours besoin d'assistance au moment de la collecte des données. Les principaux besoins spécifiés sont l'argent, l'assistance médicale et le logement. Une grande partie des gardiens ont également souligné le besoin d'espaces sûrs pour les femmes et les enfants. Certaines nationalités de gardiens réfugiés et migrants ont été identifiées par les réseaux de migrants 4Mi, notamment les Nigériens, les Érythréens et les Somaliens, mais elles étaient moins visibles pour les prestataires de services, ce qui suggère une possible lacune dans la couverture de l'assistance.

Introduction

Il existe peu de données et de documents de recherche sur la migration mixte en Tunisie, en particulier ceux qui détaillent les expériences des enfants et des jeunes migrants et déplacés, y compris leurs profils d'âge, de sexe et de prise en charge, les facteurs et les itinéraires de la migration, les intentions de migration et les besoins pendant leur séjour en Tunisie. Le manque de données systématiques sur les populations jeunes et mobiles est au cœur des lacunes de l'assistance à cette population, étant donné leur nature difficile à atteindre. Il faut donc investir dans la protection des enfants et dans des mécanismes permettant de transmettre les besoins critiques aux partenaires d'assistance.

Les études existantes, qui s'appuient largement sur les contacts des prestataires de services avec les bénéficiaires, mettent souvent l'accent sur les expériences de ceux qui reçoivent déjà une assistance et qui sont "dans le système". Des lacunes importantes en matière d'information subsistent pour les enfants et les jeunes en situation plus irrégulière, qui manquent d'informations et d'accès aux organisations d'assistance. Cette étude, menée avec le soutien et les conseils de Save the Children International, cherche à combler ces lacunes et à générer des données empiriques pour informer les programmes de migration mixte et les actions de plaidoyer. Ses trois principaux objectifs sont :

- 1 Mieux comprendre les profils des enfants et des jeunes migrants et déplacés vers et à travers la Tunisie.**
- 2 Identifier les principaux itinéraires de migration mixte, les points de transit et les aspirations migratoires des enfants et des jeunes qui se déplacent vers et à travers la Tunisie, en mettant l'accent sur la manière dont les facteurs liés au sexe et à l'âge peuvent influencer le voyage.**
- 3 Fournir un aperçu des expériences des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie, notamment en ce qui concerne les risques, les vulnérabilités, les forces et les stratégies d'adaptation positives des enfants, des familles et des communautés.**

Cette étude comprend six sections. La section 1 présente les objectifs du rapport. La section 2 passe en revue les statistiques disponibles sur les enfants migrants et déplacés en Tunisie. La section 3 décrit la méthodologie de l'étude, y compris le plan d'échantillonnage des données et la stratégie d'analyse. La section 4 présente et discute les résultats de l'étude et examine les profils des enfants et des jeunes migrants et déplacés, les moteurs de leur mouvement, leurs préoccupations en matière de protection et leurs aspirations migratoires. Les sections 5 et 6 synthétisent les principales réflexions et recommandations pour les programmes, les politiques et la recherche en matière de migration mixte ciblant les enfants.

Contexte : Données existantes sur les enfants et les jeunes migrants et déplacés

La Tunisie est un nœud important dans le paysage de la migration mixte nord-africaine, en tant que pays de départ, de transit et de destination. Si l'on dispose de plus en plus d'informations sur les personnes qui partent des côtes tunisiennes et arrivent principalement en Italie, on manque encore de données empiriques sur la Tunisie en tant que pays d'accueil pour les personnes en déplacement.

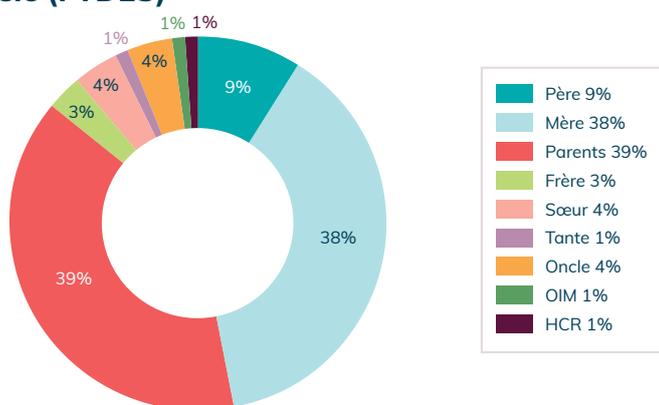
Les acteurs nationaux et internationaux de la migration n'ont pas encore publié de cartographie complète des modèles d'installation des réfugiés et des migrants dans le pays, bien que des efforts soient en cours pour le faire.¹ Afin de mieux comprendre la population de réfugiés et de migrants au sein de la Tunisie, le Centre sur la migration mixte (MMC) a lancé son initiative de mécanisme de surveillance de la migration mixte (4Mi) en décembre 2019, visant à recueillir des informations détaillées sur les expériences des réfugiés et des migrants de plus de 18 ans.

Selon les estimations actuelles, environ 57,500 migrants de tous âges originaires d'Afrique subsaharienne (ASS) vivent en Tunisie.² Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) indique qu'un peu moins de 8,185 réfugiés et demandeurs d'asile sont enregistrés dans le pays, en grande partie en provenance de Côte d'Ivoire et de Syrie.³ Le Département des affaires économiques et sociales des Nations unies (UNDESA) estime qu'en 2019, 19 % des réfugiés et migrants en situation régulière en Tunisie ont moins de 19 ans, soit un peu moins de 11,000 individus. Compte tenu du manque de données sur les migrants en situation irrégulière, cette estimation doit être prise avec précaution.

Les organisations engagées dans la recherche sur les enfants et les jeunes migrants et déplacés en Tunisie, y compris ceux en situation irrégulière, ont tendance à mener des études qualitatives avec des échantillons de taille limitée. L'analyse est rarement sensible à l'âge et au genre et ne fournit pas une vue d'ensemble des expériences à travers le pays, y compris les vulnérabilités des enfants et des jeunes et leurs processus de prise de décision en matière de migration. Ces limites font qu'il est difficile pour les acteurs de la protection de tirer des enseignements pour la programmation.

Le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (FTDES) et Service Social International (SSI) ont fourni l'examen le plus complet à ce jour des enfants migrants et déplacés non nationaux en Tunisie. Entre juin et septembre 2019, le FTDES a mené 962 entretiens avec des réfugiés et des migrants d'Afrique subsaharienne, les mineurs représentant 40 % de leur échantillon.⁴ Parmi les personnes interrogées, 21% avaient entre 0 et 5 ans, 11% entre 6 et 10 ans, 3% entre 11 et 15 ans et 6% entre 16 et 20 ans. Si la majorité d'entre eux étaient accompagnés, environ 2% n'étaient pas accompagnés et étaient pris en charge par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) ou le HCR (figure 1).⁵ Cette répartition est représentative de l'échantillon de l'enquête et non de la population tunisienne dans son ensemble.

Figure 1. Personnes s'occupant des enfants et des jeunes migrants de l'Afrique subsaharienne en Tunisie (FTDES)



1 Entre juillet 2020 et mars 2021, l'[Institut national de statistiques](#) (INS) de Tunisie et l'[Office national des migrations](#) (ONM), avec le soutien du Centre international pour le développement des politiques migratoires (CIDPM), ont lancé un recensement des migrants à l'échelle nationale : "pour quantifier la présence des populations migrantes afin d'éclairer l'élaboration des politiques migratoires de la Tunisie, et pour étudier les causes, les moteurs, les dynamiques et les conséquences de la migration internationale et le lien migration-développement." Les résultats de ce recensement devaient être publiés en mai 2021.

2 UNDESA (2019). [Stock de migrants internationaux 2019 : profil de pays Tunisie](#).

3 HCR. Portail opérationnel des situations de réfugiés. Consulté le 30 avril 2021.

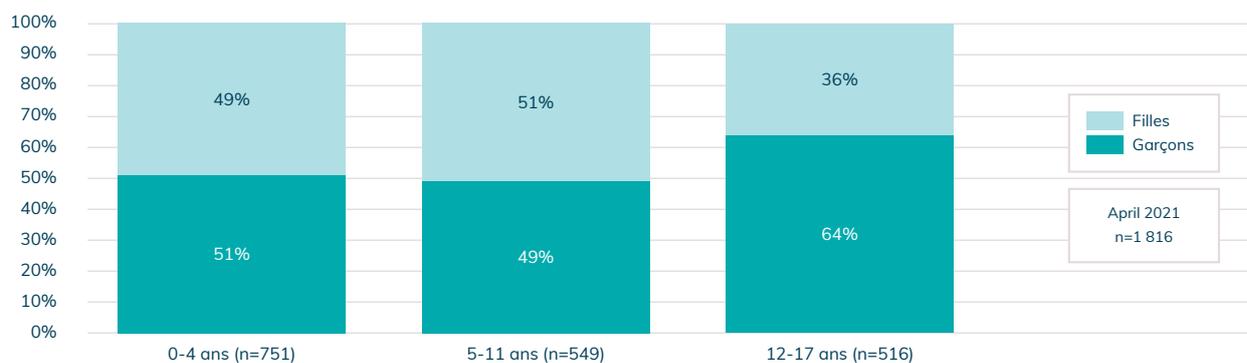
4 Forum Tunisien des Droits économiques et sociaux ('FTDES') "From Sub-Saharan States to Tunisia: A quantitative study on the situation of migrants in Tunisia: general aspects, pathways, and aspirations" 2019.

5 Ibid.

En 2019, SSI a tenté d'estimer le nombre d'enfants non accompagnés en Tunisie, identifiant 85 cas entre 2014 et 2018 en utilisant les bases de données de diverses organisations. La majorité (84%) était âgée de 15 à 18 ans, tandis qu'un plus petit nombre était âgé de 13 à 15 ans (6%) ou de 0 à 13 ans (10%).⁶ SSI a noté un nombre similaire de filles et de garçons non accompagnés, n'identifiant aucune différence significative entre les sexes dans le statut de prise en charge global.⁷

Dans la mise à jour 2021 du HCR, les enfants représentaient 22% de tous les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans le pays (1,816 sur 8,185). La figure 2 fournit une désagrégation supplémentaire en fonction de l'âge.

Figure 2. Nombre d'enfants enregistrés comme réfugiés ou demandeurs d'asile auprès du HCR en Tunisie (avril 2021)⁸



Méthodologie

Collecte des données et échantillonnage

Pour comprendre les expériences des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie, cette étude s'appuie sur de multiples sources de données quantitatives et qualitatives ciblant les enfants, les jeunes, les gardiens et les prestataires de services.⁹

MMC tire ses données quantitatives de son projet phare [4Mi](#), mis en place pour la première fois en Tunisie en décembre 2019, qui enquête en permanence les personnes en mouvements âgées de 18 ans ou plus. 4Mi fonctionne grâce à un réseau unique de moniteurs réfugiés ou migrants, qui collectent un nombre déterminé d'enquêtes chaque mois par le biais d'une application sur les téléphones portables. À la suite de l'épidémie de COVID-19 au début de 2020, 4Mi a adapté son approche de collecte de données afin de recruter et d'interroger les répondants à distance. Elle a développé une formation supplémentaire pour les moniteurs ainsi que des procédures pour assurer le stockage sécurisé des données personnelles, un protocole pour atteindre les répondants et des contrôles supplémentaires de validation des données. En mars 2021, l'équipe de recherche a ajouté deux nouveaux modules à l'enquête 4Mi afin de mieux comprendre les expériences des enfants accompagnés (par le biais de leurs gardiens) et des jeunes (âgés de 18 à 24 ans) (Annexe A). L'équipe de recherche de MMC et Save the Children International ont estimé qu'une enquête à distance était moins appropriée pour atteindre les enfants migrants et déplacés, car cela ne permettrait pas une protection efficace (plus de détails ci-dessous dans la section Éthique et protection).

Cette étude a utilisé des outils de collecte de données qualitatives pour examiner les parcours et les vulnérabilités des enfants et des jeunes et pour fournir un point de triangulation avec les données quantitatives. Des entretiens avec des informateurs clés (KII) ont été menés avec des spécialistes de la protection de l'enfance et de la migration mixte, tandis que des entretiens plus ouverts et semi-structurés ont été réalisés avec des gardiens ainsi que des jeunes et des enfants (accompagnés ou non). Les entretiens semi-structurés ont permis à l'équipe de recherche de mieux comprendre les aspirations et les normes des jeunes réfugiés et migrants et d'approfondir des sujets plus sensibles concernant leurs vulnérabilités et leurs stratégies d'adaptation tout au long du voyage et après leur arrivée en Tunisie.

⁶ Service Social International (2019). Parcours et Profils des Enfants Migrants en Tunisie.

⁷ Cependant, en ventilant simultanément par âge et par sexe, le SSI a indiqué qu'il y avait plus de garçons adolescents non accompagnés que de filles (âgés de 13 à 18 ans).

⁸ HCR (2021). [Fiche d'enregistrement du HCR en Tunisie](#).

⁹ Les prestataires de services désignent tous les acteurs de la protection et de l'assistance qui apportent un soutien aux enfants et aux jeunes réfugiés et migrants, ainsi qu'aux personnes qui s'en occupent.

Le tableau 1 présente une ventilation complète de l'échantillon. L'étude a pris en compte des facteurs tels que le sexe, l'âge, le pays d'origine et la ville d'installation en Tunisie pour constituer un échantillon diversifié. Veuillez consulter l'annexe B pour obtenir la liste des organisations qui ont participé aux entretiens avec les prestataires de services.

Tableau 1. Schéma d'échantillonnage quantitatif et qualitatif

	Groupes cibles	Instrument de collecte de données	Critères d'échantillonnage	Taille	Sexe et nationalité
Quantitatif	Réfugiés et migrants voyageant avec des enfants (gardiens)	Enquête 4Mi + module sur le voyage avec des enfants Mars à mai 2021	Sexe, âge, pays d'origine, ville en Tunisie	73	57 femmes, 16 hommes 15 pays : Les pays d'origine les plus souvent cités sont : Côte d'Ivoire, Nigeria, Cameroun, Sierra Leone.
	Jeunes réfugiés et migrants (18-25 ans) en mouvement	Enquête 4Mi + module sur les expériences des jeunes Mars à mai 2021	Sexe, âge, pays d'origine, ville en Tunisie (Remarque : aucun des jeunes interrogés dans cette population n'était un gardien).	54	18 femmes, 36 hommes 15 pays : Les pays d'origine les plus souvent cités sont : Guinée, Érythrée, Gabon, Mali, Nigeria.
	Réfugiés et migrants voyageant avec des enfants (gardiens)	Enquête 4Mi COVID Version 2 Juillet 2020 à février 2021	Sexe, âge, pays d'origine, ville en Tunisie	381	223 femmes, 158 hommes 35 pays : Les pays d'origine les plus souvent cités sont : Syrie, Côte d'Ivoire, Libye
	Jeunes réfugiés et migrants (18-25 ans) en mouvement	Enquête 4Mi COVID Version 2 Juillet 2020 à février 2021	Sexe, âge, pays d'origine, ville en Tunisie	1,013	255 femmes, 758 hommes 40 pays : Les pays d'origine les plus souvent cités sont : Érythrée, Soudan, Côte d'Ivoire.
Qualitatif	Réfugiés et migrants voyageant avec des enfants	Entretiens semi-structurés en profondeur Mars à mai 2021	Sexe, pays d'origine, ville en Tunisie, durée du séjour	6	4 femmes, 2 hommes Côte d'Ivoire, Soudan, Sierra Leone, Nigeria, Érythrée et Guinée.
	Enfants et jeunes migrants et déplacés accompagnés, non accompagnés et séparés de leur famille	Entretiens semi-structurés en profondeur Mars à mai 2021	Sexe, âge, statut de prise en charge, pays d'origine, ville en Tunisie, durée du séjour.	10	3 enfants (2 non accompagnés, 1 accompagné ; 2 filles, 1 garçon) 7 jeunes (5 jeunes hommes, 2 jeunes femmes) Burundi, Libye, Érythrée, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Cameroun, Nigeria.
	Prestataires de services (PS) travaillant avec des enfants migrants et déplacés	Entretiens avec des informateurs clés Mars à mai 2021	Echantillon basé sur les différents profils avec lesquels les PS travaillent	10	Opérant à Tunis, Sfax, et Médenine

Analyse des données

En utilisant les données de 4Mi, l'étude a généré des statistiques descriptives pour identifier les profils des enfants et des jeunes migrants et déplacés de l'échantillon indirect et pour mieux comprendre leurs voyages et leurs expériences en Tunisie. Les chercheurs ont pris soin de se concentrer sur les expériences de sous-groupes de population spécifiques (par exemple en fonction du sexe, de l'âge et du pays d'origine) afin d'examiner l'impact du statut légal, du statut de prise en charge et d'autres facteurs sur les parcours des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie. L'étude a analysé les données qualitatives provenant des prestataires de services et des réfugiés et migrants par le biais d'une analyse thématique utilisant des schémas de codage à la fois inductifs (découlant des données elles-mêmes) et déductifs (basés sur les thèmes et les concepts de migration des enfants susmentionnés). Comme pour les données quantitatives, l'équipe de recherche a cherché, dans la mesure du possible, à analyser les thèmes issus des données dans divers groupes d'âge, de sexe et de statut de prise en charge. L'équipe a ensuite triangulé ses résultats en utilisant les données quantitatives et qualitatives des migrants en Tunisie.

Note sur l'analyse quantitative

Pour fournir une image plus large des expériences des enfants et des jeunes migrants et déplacés, l'étude a d'abord analysé les données d'enquête recueillies entre juillet 2020 et février 2021 auprès des jeunes (n= 1,013) et des gardiens (n= 381). Lorsqu'elles ont exploré plus en profondeur les expériences des enfants accompagnés (via leurs gardiens) et des jeunes, les sections se sont appuyées sur les données recueillies auprès des jeunes (n=54) et des gardiens (n=73) de mars à mai 2021 à travers une série de questions plus ciblées.

Validité et limites

L'étude n'a pas utilisé d'échantillonnage aléatoire et ne prétend pas que ses résultats sont généralisables à la population totale des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie. Etant donné la nature cachée de cette population, il n'est pas possible de déterminer sa taille et sa composition afin de concevoir un plan d'échantillonnage valide de l'extérieur. Au cours de la collecte des données, l'équipe de recherche a également trouvé difficile ou impossible d'accéder à certains des groupes de population les plus vulnérables, notamment les femmes qui venaient d'accoucher, ceux qui auraient entrepris des voyages en mer vers l'Europe, ou ceux qui avaient entamé le processus de rapatriement en raison de difficultés pendant leur séjour en Tunisie.

Un autre facteur qui a pu avoir un impact sur les résultats est que les répondants n'étaient peut-être pas à l'aise pour discuter de leurs expériences avec les enquêteurs, en particulier celles liées aux abus de protection. Cependant, aucune des personnes s'occupant d'enfants n'a refusé de répondre aux questions de l'enquête axée sur les enfants et seulement 6 jeunes ont refusé de répondre à une seule question, la plupart du temps liée à la raison pour laquelle une ville particulière était risquée. Cela suggère que la gêne occasionnée par les questions a peut-être moins contribué à biaiser les données. Les préoccupations concernant la partialité des enquêteurs dans la composante quantitative de la collecte de données ont été atténuées par le recours à des enquêteurs intégrés dans les réseaux locaux de réfugiés et de migrants ou travaillant actuellement au sein d'organisations axées sur la protection de l'enfance, et par une formation spécifique sur la collecte de données auprès des enfants et des jeunes. Au cours des entretiens semi-structurés, l'équipe de recherche a parfois choisi de ne pas poser certaines questions sensibles, en particulier avec les personnes interrogées qui avaient clairement vécu des traumatismes et notamment les enfants non accompagnés.

Avec les enfants et les jeunes migrants et déplacés, les chercheurs ont mis l'accent sur l'établissement d'une relation de confiance entre l'enquêteur et la personne interrogée. Les enfants ont été interrogés dans les locaux de Terre d'Asile Tunisie afin de s'assurer qu'ils se trouvaient dans un environnement sûr et familial. Cela a pu avoir un impact sur les informations qu'ils ont partagées en termes de liberté de parler sur les lacunes de protection. De plus, ces enfants recevaient déjà une assistance d'une organisation et ne pouvaient donc pas parler de l'expérience de ceux qui n'ont aucun accès aux services. L'un des enfants interrogés était accompagné d'un frère aîné, ce qui a pu avoir un impact sur la quantité d'informations qu'il était prêt à partager.

Éthique et protection

Tous les membres de l'équipe, en particulier ceux qui ont mené des entretiens avec les enfants, ont reçu une formation de Save the Children sur les approches sensibles à l'enfant et la sauvegarde. Le coordinateur du projet MMC en Tunisie et le responsable du projet 4Mi ont formé les moniteurs de 4Mi qui étaient chargés de mettre en œuvre l'enquête auprès des jeunes et des personnes s'occupant des enfants. Suite à la formation et au cours du projet, les équipes de MMC et de Save the Children se sont étroitement coordonnées sur les questions de sauvegarde qui se posaient, afin d'assurer une coordination continue.

Lors des entretiens avec les enfants dans les locaux de Terre d'Asile Tunisie, l'objectif de l'entretien a été présenté, discuté et expliqué aux enfants participants, et les enquêteurs ont obtenu leur consentement éclairé directement ainsi que celui de toute personne s'occupant d'eux présente. En l'absence d'un gardien, un consentement supplémentaire a été obtenu de Terre d'Asile Tunisie en tant que principal fournisseur d'assistance aux enfants interrogés. Le personnel formé de MMC a également mené des entretiens avec des jeunes dans un endroit de leur choix, après avoir obtenu le consentement éclairé des jeunes interrogés. Les enfants, les prestataires de soins, les jeunes et les parties prenantes ont été informés des procédures de stockage et de confidentialité des données, ainsi que des procédures permettant de formuler des commentaires ou des plaintes.

Les équipes du MMC et de Save the Children ont travaillé ensemble pour développer un mécanisme d'orientation à utiliser par les moniteurs du MMC qui rencontraient des personnes ayant besoin d'aide pendant la collecte des données quantitatives. Ce mécanisme indiquait les noms et numéros de téléphone des points focaux dans les trois principaux centres de Tunis, Sfax et Médenine auprès desquels les enfants et les jeunes migrants et déplacés pouvaient demander de l'assistance. Le mécanisme fournissait des informations sur les services disponibles mais n'agissait pas comme un mécanisme d'orientation en termes de prescription de l'assistance nécessaire. Une personne extrêmement vulnérable s'occupant de jeunes enfants a été rencontrée lors de la collecte de données et mise en relation avec des partenaires.

Résultats

1. Profils des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie

Nationalité

Les réfugiés et migrants adultes interrogés qui avaient des enfants à leur charge au moment des entretiens ont fourni aux chercheurs un certain aperçu des nationalités des enfants et jeunes migrants et déplacés, puisque nous supposons que leurs enfants à charge sont originaires des mêmes pays.¹⁰ Sur les plus de 380 gardiens interrogés entre juillet 2020 et février 2021, une grande partie provenait de Syrie (56, soit 15 %), de Côte d'Ivoire (54, soit 14 %) et de Libye (52, soit 14 %). Il y avait également des répondants du Cameroun (23, soit 6%) et de la Guinée (17, soit 4%). Bien que ces données ne soient pas représentatives, elles correspondent aux principaux groupes mis en avant par les prestataires de services ainsi qu'aux quelques estimations des Nations Unies et des ONG sur les adultes. Les autres nationalités des personnes s'occupant d'enfants accompagnés interrogées, mais non indiquées par les prestataires de services, comprennent les Nigériens (31, soit 8%) et les Érythréens (31, soit 8%). Ces groupes sont peut-être moins souvent identifiés pour une assistance par les prestataires de services car ces communautés sont plus susceptibles de parler anglais alors que les services ont tendance à être fournis en arabe ou en français.

Les prestataires de services ont perçu des tendances changeantes en ce qui concerne les nationalités des jeunes réfugiés et migrants en Tunisie. Ils ont souligné qu'au moment de la collecte des données, ils étaient témoins d'une augmentation du nombre d'enfants et de jeunes guinéens et camerounais faisant appel à leurs services, par rapport aux bénéficiaires de la Sierra Leone, du Soudan et de Côte d'Ivoire, qui étaient auparavant plus nombreux. Les prestataires de services ont souligné la prévalence des Syriens et des Ivoiriens parmi les enfants de moins de 13 ans et ont noté que les enfants de ces nationalités étaient souvent accompagnés d'un gardien.¹¹

Âge et sexe

La plupart des parties prenantes interrogées ont noté qu'il y avait un nombre équivalent de jeunes filles et de jeunes garçons en déplacement en Tunisie. En outre, si l'âge des enfants accompagnés varie, les parties prenantes ont noté que la plupart des jeunes non accompagnés ou séparés avaient plus de 12 ans. Les données de diverses parties prenantes fournissent des informations variables sur la répartition par sexe de cette cohorte.

Les 73 gardiens interrogés à l'aide du module plus approfondi de MMC entre mars et mai 2021 ont déclaré avoir entre 1 et 4 enfants à leur charge,¹² d'âges allant de moins d'un an à 16 ans, avec une part presque égale de filles et de garçons. Ces données confirment les observations des parties prenantes concernant les enfants accompagnés en Tunisie. La figure 3 illustre l'âge de tous les enfants confiés à des adultes que MMC a interrogés. Notamment, 13 des 73 répondants avaient un enfant en situation de handicap à leur charge.

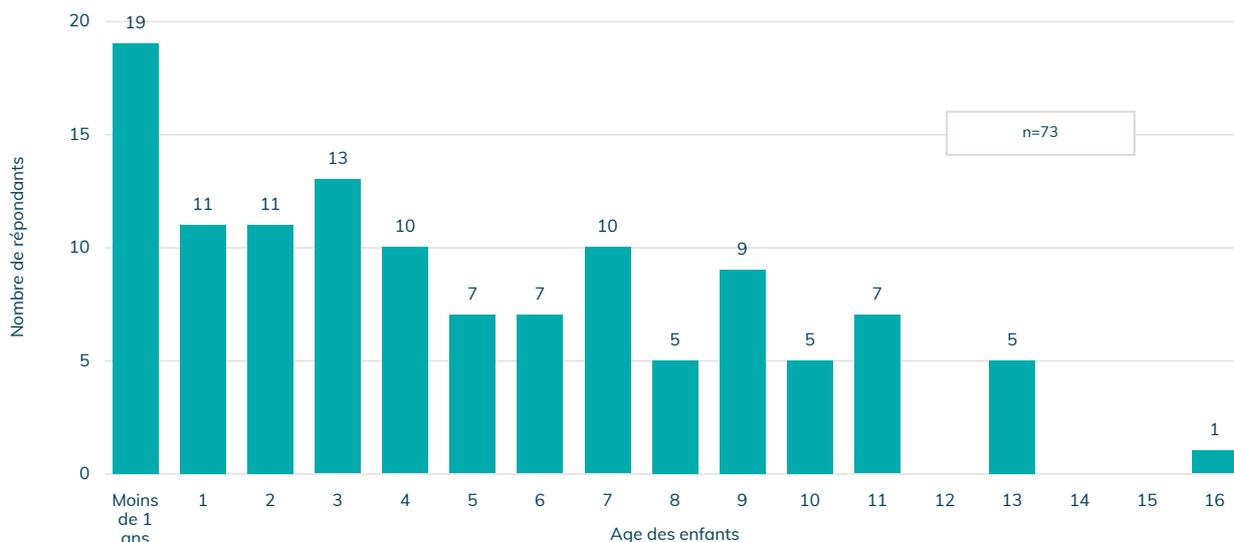
La majorité des 73 gardiens étaient des femmes (57 contre 16 hommes) et avaient entre 23 et 42 ans, l'âge médian étant de 31 ans. Près des deux tiers (47) des adultes interrogés ont déclaré qu'ils étaient les seuls à s'occuper de leur enfant. Lorsque l'on ventile les données selon le sexe de la personne qui s'occupe de l'enfant, 36 des 57 femmes et 11 des 16 hommes ont indiqué qu'ils étaient les seuls à s'occuper de l'enfant.

10 Les 73 gardiens interrogés plus récemment étaient originaires de 15 pays, dont principalement la Côte d'Ivoire (n=16), le Nigeria (n=9), la Sierra Leone (n=7), le Cameroun (n=7), la Somalie (n=6) et la Guinée (n=6). De plus, les 54 jeunes interrogés représentent 15 nationalités, notamment guinéenne (n=10), érythréenne (n=7), gabonaise (5), malienne (5) et nigériane (5).

11 Fournisseur de services KII

12 Au moment de l'enquête, 41 personnes s'occupant d'enfants avaient 1 enfant à leur charge, 17 avaient 2 enfants, 11 avaient 3 enfants et 4 avaient 4 enfants à leur charge.

Figure 3. Sélectionnez l'âge de tous vos enfants. (Gardiens)



Parmi les jeunes interrogés entre juillet 2020 et février 2021, un quart étaient des femmes (255) tandis que trois quarts étaient des hommes (758). Parmi les 54 jeunes interrogés à l'aide du module plus approfondi de MMC entre mars et mai 2021, un peu moins d'un tiers a déclaré avoir commencé son parcours avant ses 18 ans (16 sur 54), ce qui a des implications spécifiques en termes de besoins et d'offre de services. Aucun des jeunes interrogés avec ce module n'était lui-même gardien.

2. Facteurs de migration

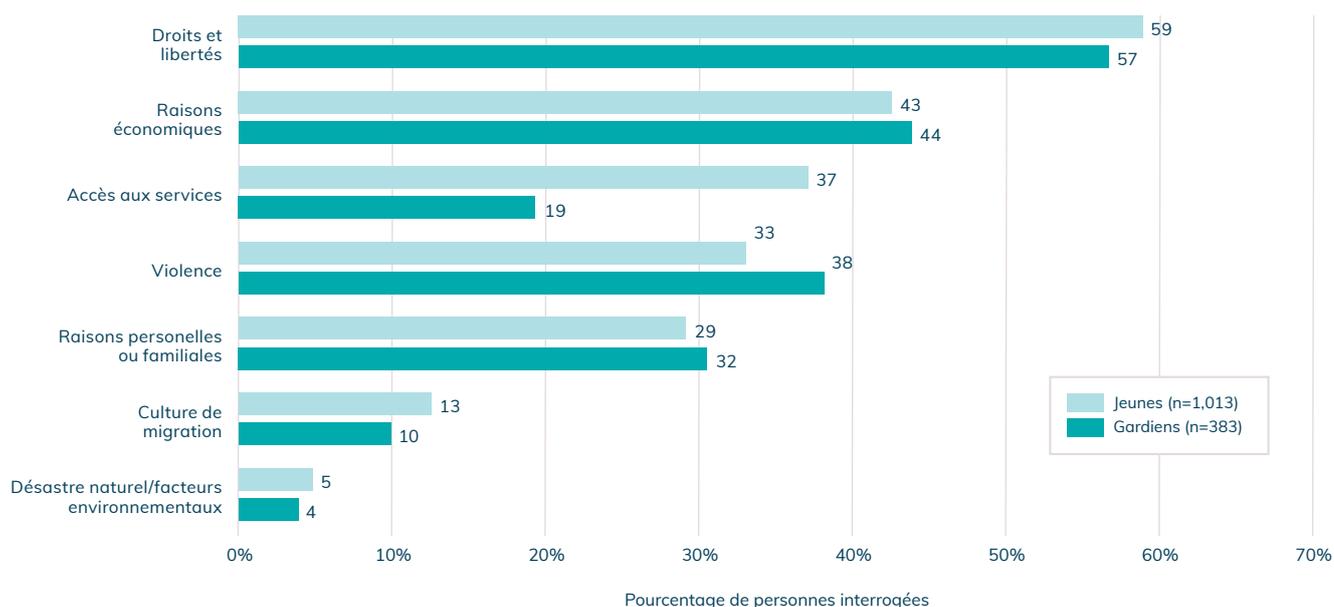
Les données qualitatives et quantitatives mettent en évidence plusieurs facteurs ayant un impact sur les voyages des enfants et des jeunes vers la Tunisie (Figure 4). Il s'agit notamment des droits et libertés, des facteurs économiques, de la violence, de l'insécurité et des conflits, et des raisons personnelles ou familiales. Cette section explore les plus courants de ces facteurs.¹³

La multiplicité des facteurs déterminants pour les enfants et les jeunes accompagnés souligne la complexité de leur prise de décision en matière de mouvement. Plus des trois quarts des 381 gardiens interrogés entre juillet 2020 et février 2021 ont cité plusieurs facteurs ayant un impact sur leurs déplacements (289 sur 381, soit 76 %). L'enquête a révélé une médiane de deux facteurs par enfant accompagné. Les résultats sont similaires chez les jeunes interrogés au cours de la même période, avec une médiane de deux facteurs par répondant et plus des trois quarts des répondants citant des facteurs multiples de migration (799 sur 1,013, soit 79 %). Si la complexité de la prise de décision en matière de migration est bien établie dans la littérature sur la migration concernant les adultes voyageant seuls, cette étude a révélé des complexités similaires pour les personnes voyageant avec des enfants et les jeunes. Un jeune Camerounais non accompagné de 16 ans a déclaré avoir fui les attaques liées à la crise anglophone à l'âge de 14 ans, puis avoir effectué un voyage migratoire avec une personne qui s'occupait de lui avant d'être séparé en Tunisie.

Les gardiens interrogés ont cité les droits, les libertés et la violence ainsi que les raisons économiques, personnelles ou familiales parmi leurs principaux facteurs de migration, tandis que les jeunes ont cité les droits et les libertés, les raisons économiques, l'accès aux services et la violence (Figure 4). La plus grande différence entre les jeunes et les gardiens concerne l'accès aux services, qui a été cité par 37% des jeunes mais seulement 19% des gardiens. Cet écart peut être dû au fait qu'une grande partie des jeunes interrogés sont venus en Tunisie à la recherche de meilleures opportunités éducatives, potentiellement en raison d'un manque d'opportunités dans leur pays.

¹³ Comme nous l'avons mentionné dans la section sur la méthodologie, nous nous basons sur les données des personnes en charge de l'enfant car nous nous attendons à ce qu'elles donnent un aperçu des facteurs qui influencent les voyages des enfants dont elles ont la charge, tout en reconnaissant que les enfants ont également une certaine autonomie et peuvent influencer les décisions de leurs personnes en charge en matière de migration. Dans la mesure du possible, nous complétons ces données par des entretiens qualitatifs avec les enfants.

Figure 4. Pour quelles raisons avez-vous quitté votre pays d'origine ? (multi-sélection ; juillet 2020-février 2021)



Violence et violations des droits

Près des deux tiers des gardiens et des jeunes interrogés (57 % et 59 % respectivement, interrogés entre juillet 2020 et février 2021) ont cité le manque de droits et de libertés comme principaux facteurs de migration. Dans l'enquête plus ciblée, les réponses varient, 28 des 73 gardiens interrogés et 18 des 54 jeunes réfugiés et migrants interrogés ayant indiqué qu'ils avaient quitté leur pays d'origine en raison de la violence, de l'insécurité et des conflits. 23 des 73 gardiens et 15 des 54 jeunes ont déclaré avoir quitté leur pays en raison d'un manque de droits et de libertés. Certaines formes de violence sont également apparues comme des facteurs spécifiques pour les jeunes répondants, en particulier les adolescentes, comme la violence sexuelle et sexiste, le mariage des enfants, les mutilations génitales féminines et le viol. Une jeune Congolaise non accompagnée (RDC) de 14 ans a rapporté : "Après le décès de mon père, la famille de mon père a décidé de me marier de force. Ma mère a refusé et m'a demandé de voyager." Une jeune fille libyenne de 14 ans accompagnée a déclaré : "Nous vivions à Sebha en Libye. Ce n'est pas du tout sûr. Notre voisin de 17 ans a été enlevé et violé [...]. Surtout pour les femmes, Sebha n'est pas un endroit où vivre... La mentalité à Sebha tue les droits de chaque femme."

Opportunités d'éducation

De nombreux enfants et jeunes subsahariens viennent en Tunisie pour bénéficier d'opportunités éducatives, en particulier ceux des pays francophones. Les informateurs clés ont souligné qu'il y a environ 10,000 étudiants d'Afrique subsaharienne en Tunisie, de plus de 25 nationalités. 21 des 54 jeunes migrants interrogés ont indiqué que le manque de bonnes opportunités d'éducation dans leur pays d'origine était un facteur dans leur décision d'émigrer. La majorité de ces 21 répondants étaient originaires de pays francophones, dont le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la République démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée, le Mali et le Tchad.¹⁴ Les entretiens semi-structurés avec les jeunes ont révélé une perception selon laquelle la Tunisie offre de meilleures opportunités d'éducation au niveau tertiaire que les pays subsahariens et des frais de scolarité moins élevés qu'en Europe. Un jeune homme de 23 ans originaire du Burundi a déclaré : "Je voyais déjà la Tunisie comme le pays le plus développé d'Afrique avec de très bonnes structures éducatives." Un Congolais de 20 ans a noté : "J'ai choisi la Tunisie parce que c'était moins cher que d'aller en Europe ou en France et que c'est un pays développé et bien organisé." Si les universités tunisiennes recrutent activement des étudiants dans les pays bénéficiant d'un accès sans visa à la Tunisie, certains jeunes étudiants viennent aussi spontanément et cherchent des options d'études pertinentes une fois qu'ils sont déjà dans le pays.¹⁵

Alors que, comme indiqué ci-dessus, de nombreuses personnes interrogées ont fait état d'un manque d'opportunités d'éducation tertiaire appropriées dans leur pays d'origine, aucune des parties prenantes, réfugiés ou migrants interrogés n'a cité l'éducation primaire ou secondaire comme moteur de la migration vers la Tunisie.

¹⁴ Si l'on ventile les données par sexe, les jeunes femmes ont plus souvent indiqué qu'elles avaient déménagé en raison d'un manque de possibilités d'éducation (9 sur 18) que leurs homologues masculins (12 sur 36).

¹⁵ Les personnes provenant de ces pays d'origine ont le droit de résider en Tunisie avec un visa touristique valable pendant 90 jours : Algérie, Angola, Bénin, Burkina Faso, Cabo Verde, Comores, Côte d'Ivoire, Gabon, Gambie, Guinée équatoriale, Guinée, Guinée Bissau, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Maurice, Namibie, Niger, Sénégal, Seychelles et Afrique du Sud.

Opportunités économiques

Les enfants et les jeunes subsahariens, en particulier ceux qui bénéficient d'un accès sans visa, se tournent vers la Tunisie pour trouver des opportunités sur le marché du travail.¹⁶ C'est ce qu'a également montré une précédente recherche de MMC sur les adultes réfugiés et migrants venus en Tunisie depuis certains pays francophones d'Afrique de l'Ouest bénéficiant d'un accès sans visa, notamment la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso, la Guinée et le Mali. ¹⁷30 des 54 jeunes répondants ont indiqué avoir quitté leur pays d'origine pour des raisons économiques. Lorsqu'ils ont été interrogés sur les raisons spécifiques pour lesquelles ils ont quitté leur pays d'origine, les jeunes ont le plus souvent indiqué qu'ils ne gagnaient pas assez dans leur emploi au pays.

Aspirations pour les enfants

Lorsque les gardiens d'enfants ont été interrogés sur la façon dont le fait de voyager avec un enfant avait influencé leur choix de destination, environ la moitié (35 sur 73) ont affirmé que leur décision avait été influencée par la perspective d'un meilleur emploi pour subvenir aux besoins de leurs enfants dans le pays de destination. Plus de la moitié des gardiens seuls interrogés ont indiqué avoir choisi leur pays de destination parce qu'il offrait des salaires plus élevés pour subvenir aux besoins de leurs enfants (26 sur 47). Si les facteurs économiques figurent en bonne place parmi les facteurs de déplacement, les répondants les associent souvent à des facteurs liés à des préoccupations de protection : 15 gardiens d'enfants ayant cité des facteurs économiques ont également cité le manque de droits et de libertés dans leur pays d'origine, tandis que 16 ont cité la violence et l'insécurité.

Autres conducteurs

18 gardiens sur 73 ont cité des problèmes personnels et familiaux comme moteurs de la migration dans l'enquête quantitative, bien qu'ils ne les aient pas souvent détaillés dans les entretiens qualitatifs. Ces problèmes comprenaient le regroupement familial, le fait de rejoindre des amis à l'étranger, la mauvaise santé de la famille, le décès d'un conjoint et le mariage forcé. 7 des 54 jeunes interrogés ont mentionné des raisons personnelles et familiales de migrer, comme le regroupement familial, rejoindre des amis à l'étranger et se marier à l'étranger. Les jeunes répondants ont également cité une culture de la migration (15 sur 54) - tout le monde autour d'eux partait, ce qui a influencé leur décision de partir.

Plusieurs prestataires de services ont souligné que les clubs de football tunisiens avaient recruté des jeunes hommes dans les pays d'origine : "Il y a un recrutement actif dans les pays d'origine par les universités tunisiennes, mais aussi par les équipes de football, le " ticket vendeur de rêve ". Ils arrivent très souvent ici, et leurs capacités sont testées." Suite à ce test, explique ce prestataire de service à Tunis, ce, "s'ils n'ont pas le niveau requis, ils sont abandonnés par les clubs dans la rue, en situation précaire et irrégulière."

3. Des routes migratoires mixtes pour les enfants et les jeunes

Les enfants, les jeunes et les gardiens d'enfants empruntent de nombreux itinéraires pour se rendre en Tunisie, notamment les voies terrestres, aériennes et maritimes. Cette section examine les différents moyens de transport, les itinéraires directs et indirects, les aspirations à la poursuite de la migration et les problèmes de protection le long de ces itinéraires.

Moyens de transport

Les données de l'enquête révèlent que les jeunes et les enfants accompagnés (par le biais de leur gardiens) utilisent des moyens de transport pour leurs déplacements à peu près similaires (figure 5). La seule exception concerne les voyages en avion. Un peu moins de la moitié des jeunes interrogés ont voyagé en avion, contre environ un tiers des enfants accompagnés. Bien que les échantillons soient limités et doivent être pris avec précaution, les données suggèrent que le pays d'origine des migrants peut influencer cette dynamique, probablement en raison des exigences en matière de visa. La dynamique diffère considérablement entre les migrants d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique de l'Est. Par exemple, parmi les gardiens ivoiriens interrogés, 14 sur 16 ont indiqué avoir voyagé en avion, tout comme les 3 gardiens sénégalais et 3 gardiens syriens sur 4. Un seul des jeunes interrogés était ivoirien, mais il avait lui aussi voyagé en avion. Parmi les jeunes interrogés, les 5 Gabonais et les 4 Burkinabés sont arrivés en avion, ainsi que 5 des 10 Guinéens interrogés. Un gardien ivoirien qui était arrivé par avion a expliqué lors d'un entretien : "On est venu directement par avion. On n'avait pas besoin de visa, et je le savais bien parce qu'avant je pouvais aller et venir en Côte d'Ivoire facilement parce que j'avais la carte de séjour." Notamment, aucun répondant jeune ou gardien du Tchad, du Soudan, de l'Érythrée ou de la Somalie n'est arrivé par avion. La différence entre

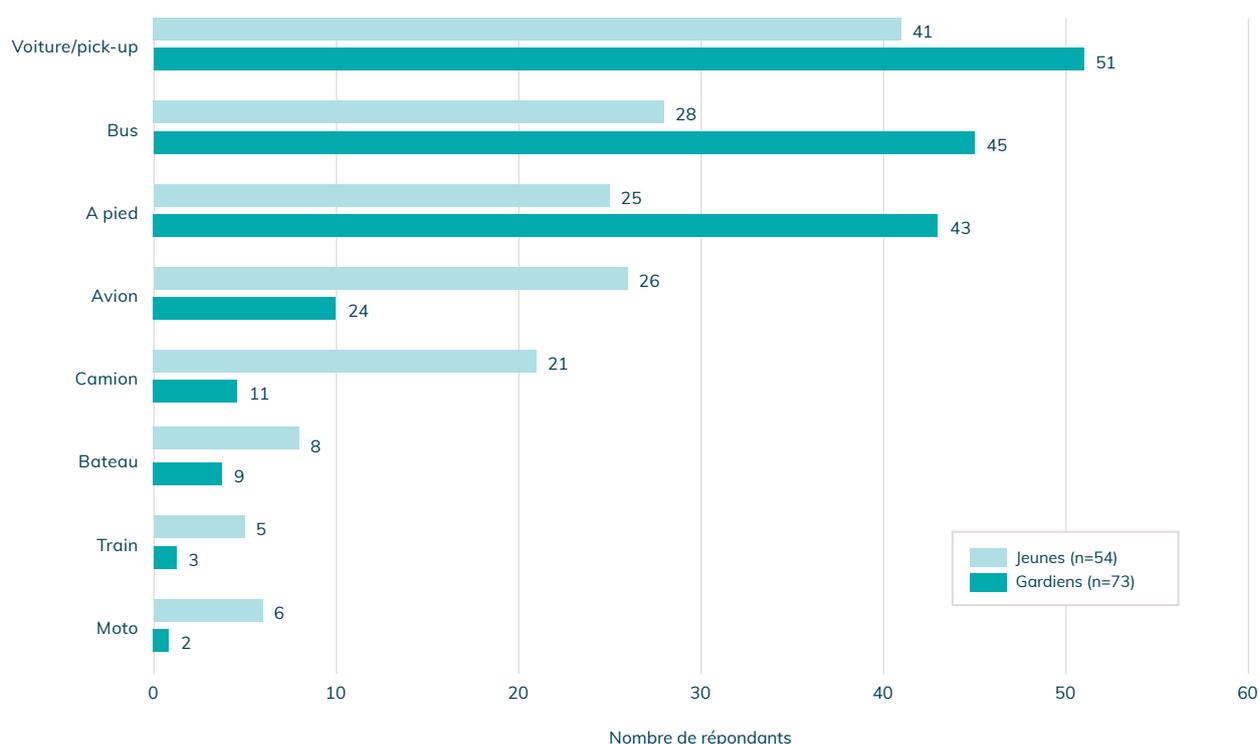
¹⁶ Ibid.

¹⁷ Centre de migration mixte (2020). [Étude de cas sur la migration mixte urbaine à Tunis](#).

les jeunes et les gardiens en ce qui concerne l'utilisation de l'avion peut s'expliquer par le fait que les jeunes voyagent plus souvent dans le cadre de la migration internationale des étudiants ou du recrutement d'un emploi, de sorte que ce sous-groupe est plus à même de se permettre un voyage en avion.

La voiture est de loin le moyen de transport le plus cité, tant pour les enfants accompagnés que pour les jeunes, suivie par le bus. La marche est le troisième mode de déplacement le plus cité pour les enfants accompagnés et le quatrième pour les jeunes, devant les déplacements en camion, en bateau (y compris les traversées depuis la Libye et les débarquements en Tunisie suite à des tentatives de passage en Europe), en train et en moto. Plus de la moitié des jeunes et des enfants accompagnés ont dû marcher pendant certaines parties de leur trajet, ce qui montre à quel point ces voyages peuvent être difficiles.

Figure 5. Quel moyen de transport avez-vous utilisé pendant votre voyage ?



Les entretiens avec les informateurs clés et les données de l'enquête indiquent que le transport aérien est le moyen le plus sûr d'entrer en Tunisie. D'un autre côté, les jeunes et les gardiens interrogés ont mis en évidence des problèmes de protection à l'arrivée aux frontières terrestres ou sur les côtes tunisiennes après des traversées en bateau depuis la Libye ou des débarquements en Tunisie après des tentatives ratées de traverser la Méditerranée. Les personnes s'occupant d'enfants ont soulevé des préoccupations spécifiques concernant le côté libyen de la frontière tuniso-libyenne, notamment les jeunes enfants qui risquent de se déshydrater ou de crier et d'être découverts par les autorités ou d'autres auteurs d'incidents de protection, comme les trafiquants. Ce point est détaillé plus loin dans la section sur les problèmes de protection.

Mouvements à travers divers pays vers la Tunisie

Une majorité de jeunes et de gardiens interrogés ont noté que la Tunisie était un choix de destination secondaire, après des voyages initiaux vers la Libye et l'Algérie, bien qu'il ne soit pas clair si ces pays étaient les destinations prévues des migrants ou de simples arrêts le long de l'itinéraire.¹⁸ Cela a été confirmé par les enquêtes menées entre juillet 2020 et février 2021, dans lesquelles plus de 60 % des gardiens (229 sur 381) et des jeunes (637 sur 1,013) ont indiqué être passés par la Libye lors de leur voyage vers la Tunisie, tandis que près de 20 % des gardiens (66 sur 381) et plus de 10 % des jeunes (103 sur 1,013) ont déclaré être passés par l'Algérie.

Certains répondants ont noté la sécurité relative dont jouissent les migrants en Tunisie, par rapport à la violence et à la persécution qu'ils subissent souvent dans d'autres pays d'Afrique du Nord. Une mère originaire de la Sierra Leone a parlé de la Tunisie comme d'un "plan intermédiaire" alors qu'elle avait l'intention de se rendre en Europe, et a déclaré : "J'ai été violée en Libye, et quand j'ai réalisé que j'étais enceinte, j'ai décidé de partir en Tunisie car la Libye n'est pas sûre pour mes

¹⁸ Sur les 73 gardiens interrogés, 35 étaient passés par la Libye lors de leur voyage vers la Tunisie, et 11 par l'Algérie. Deux gardiens avaient traversé à la fois la Libye et l'Algérie. Sur les 54 jeunes interrogés, 16 étaient passés par la Libye et 7 par l'Algérie. Quatre jeunes avaient traversé à la fois la Libye et l'Algérie.

enfants. J'ai accouché ici à Médenine". Une mère guinéenne a souligné une expérience similaire : "Une fois en Libye, j'ai été arrêtée après avoir essayé de prendre le bateau et violée dans la prison. C'est comme ça que je suis tombée enceinte. Quand j'ai quitté la prison, j'ai vu des gens d'Érythrée et de Somalie qui fuyaient la Libye pour se rendre en Tunisie, alors je les ai rejoints." Elle attribue son choix de la Tunisie à la sécurité relative qu'elle offrait à son enfant : "Sa sécurité passait avant tout. C'est pourquoi j'ai préféré le faire grandir en Tunisie plutôt qu'en Libye."

Certains jeunes et gardiens ont démenagé en Tunisie après avoir été victimes de racisme et de xénophobie en Libye et en Algérie. Un Nigérian de 23 ans a fait remarquer : " Le voyage a été long mais pas dangereux. Mon père a payé les frais du passeur et j'ai apporté mes économies avec moi. Mon objectif était de me rendre dans n'importe quel pays d'Afrique du Nord. Je suis allé en Algérie et j'ai séjourné à Oran, mais j'ai rencontré beaucoup de problèmes avec les habitants, qui voulaient toujours me voler mes affaires, et la police m'arrêtait toujours parce que j'étais noir. J'ai donc décidé de venir en Tunisie".¹⁹

Des entretiens semi-structurés avec des enfants et des jeunes non accompagnés et accompagnés ont révélé que certains avaient tenté la traversée maritime depuis la Libye mais avaient été renvoyés en Tunisie. C'était le cas de trois répondants subsahariens et libyens. Un Érythréen de 21 ans vivant à Sfax a expliqué :

"Mon but n'était pas de venir en Tunisie. Moi et une soixantaine d'autres réfugiés avons un accord avec un passeur à Azzawya, en Libye, pour nous emmener en Italie. Le passeur nous a fait monter sur un bateau pneumatique, puis il nous a dit que nous étions livrés à nous-mêmes et il est parti. Nous n'avions pas d'autre choix que de prendre le risque en espérant que nous pourrions atteindre l'Italie. Le moteur s'est cassé et nous avons passé quatre jours en mer sans GPS ni provisions suffisantes jusqu'à ce que des pêcheurs locaux nous trouvent et informent les garde-côtes tunisiens qui sont venus nous secourir et nous ont amenés à Sfax."

Les données qualitatives ont révélé des cas dans lesquels les enfants et les jeunes interrogés se sont déplacés en Tunisie pour chercher une protection après une traversée maritime ratée. Une jeune fille libyenne accompagnée de 14 ans a fait remarquer : "Lorsque mon frère aîné a décidé que nous allions tous migrer, nous sommes allés de Sebha à Zwara, puis nous avons essayé de prendre le bateau pour l'Europe, mais nous avons échoué. Mon frère a dû vendre tout ce que nous avons pour pouvoir partir. Lorsque nous n'avons pas réussi à traverser la mer, nous avons marché sur une longue distance jusqu'à la frontière tunisienne."

Aspirations à la migration vers l'étranger

Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, plusieurs des personnes interrogées ont indiqué que la Tunisie était une destination involontaire ou intermédiaire, plutôt que leur destination finale. Parmi les personnes interrogées entre juillet 2020 et février 2021, moins de 7% des gardiens (26 sur 381) et 8% des jeunes (81 sur 1,013) ont indiqué que la Tunisie était leur destination finale. Les gardiens interrogés ont souvent cité l'Europe²⁰ (114, soit 30%), le Canada (56, soit 15%) et la France (34, soit 9%) comme destinations prévues. Les jeunes interrogés ont cité l'Europe (313, soit 31%), la France (103, soit 10%) et le Canada (101, soit 10%). Certains ont fait état d'incertitude, 15% des gardiens (57 sur 381) et 8% des jeunes (78 sur 1,013) soulignant qu'ils ne savaient pas s'ils avaient atteint la fin de leur voyage. Parmi tous les jeunes réfugiés et migrants et les gardiens interrogés, un seul a indiqué que la Tunisie était leur destination finale.

Les opportunités de travail limitées et la vulnérabilité économique ont souvent été mentionnées comme des facteurs influençant la poursuite du voyage. Un gardien guinéen a souligné : "Je veux aller au Canada avec mon fils, mais par la voie légale. Pour avoir une meilleure école pour mon enfant et pour trouver du travail pour moi, avec des emplois plus sûrs et sans risque d'être mis à la porte ou de ne pas être payé". Un prestataire de services à Médenine explique : "La Tunisie n'est pas une destination finale. Ils veulent aller en Europe. Ils savent que le statut de réfugié en Tunisie n'est pas trop efficace et n'ouvre pas les portes du travail. "

Les étudiants qui cherchaient initialement à rester et à travailler en Tunisie se sont particulièrement exprimés sur les opportunités économiques limitées. Un Congolais de 20 ans (RDC) a déclaré : " Au début, je pensais que je pourrais trouver un emploi ici après avoir terminé mes études. Mais... il est très difficile de trouver du travail. La Tunisie n'autorise pas les étrangers à travailler. Mais je pourrais faire une petite formation ici (stage). Après mes études je pense soit aller dans un autre pays (mais je ne sais pas) ou retourner au Congo. "

D'autres étudiants ont fait part de leur intention de rentrer chez eux, car ils considéraient leurs diplômes universitaires de Tunisie comme un avantage pour entrer sur le marché du travail de leur pays. Un jeune homme originaire de Côte d'Ivoire a déclaré : "La raison est qu'en Côte d'Ivoire, il y a beaucoup de jeunes, beaucoup de diplômés. Tout le monde a les mêmes diplômes donc ils donnent beaucoup de valeur aux diplômes étrangers. Ce sera très bien pour trouver du travail à l'avenir si je reviens avec un diplôme de Tunisie. Je pourrai trouver du travail plus rapidement". D'autres cherchent à obtenir des

19 Sur les 54 jeunes interrogés, 12 ont indiqué que leurs parents avaient eu la plus grande influence sur leur décision d'émigrer.

20 De nombreux répondants n'avaient pas de pays européen spécifique en tête, mais aspiraient plus généralement à atteindre l'Europe.

diplômes supérieurs dans d'autres pays. Un jeune Burundais rapporte : "Pour ma part, la Tunisie n'est pas ma destination finale. J'envisage de reprendre mes études soit à Chypre, soit en Belgique."

L'accès limité aux voies de migration sûres et les préoccupations en matière de protection le long des itinéraires alternatifs et irréguliers façonnent également les aspirations migratoires de nombreux gardiens et jeunes en déplacement en Tunisie. Beaucoup ont noté un manque d'options pour poursuivre leur voyage, compte tenu des coûts et des risques. Une mère ivoirienne a déclaré se sentir temporairement coincée en Tunisie : "Avant, je pensais que je pouvais aller en France d'ici. Mais la seule option est le bateau... Je ne pense pas que mon fils ait un avenir ici, et le bateau est trop risqué." Dans plusieurs entretiens avec des informateurs clés, des réfugiés et des migrants ont indiqué avoir tenté la traversée en mer mais avoir été renvoyés en Tunisie.

Lorsque les enfants ont été interrogés au cours d'entretiens semi-structurés sur leurs aspirations migratoires, la plupart ont indiqué qu'ils n'avaient pas encore pris de décision. Les enfants non accompagnés ont déclaré qu'ils aimeraient rester en Tunisie, mais seulement s'ils pouvaient accéder à une scolarité appropriée. Une jeune fille congolaise non accompagnée de 14 ans a noté : "J'ai demandé à rejoindre l'école. Un ami ivoirien m'a aidé à parler au HCR et à l'OIM, qui m'ont dit que je devais attendre l'année prochaine. Je vais d'abord étudier et ensuite je déciderai en fonction des informations que j'ai si je reste en Tunisie." Ceux qui n'ont pas pu obtenir une scolarisation dans leur langue en Tunisie ont déclaré que leur choix de destination serait basé sur l'accès à l'éducation. Les trois enfants non accompagnés ont souligné leur désir d'aller à l'école et d'accroître leur intégration avec leurs pairs. Une fille libyenne a déclaré : " Je veux aller dans un autre pays où je peux étudier en anglais. "

Problèmes de protection et de droits tout au long du voyage

Cette dernière section sur les voyages des enfants et des jeunes se concentre sur les discussions spécifiques avec les répondants sur les défis de protection auxquels ils ont été confrontés en route vers la Tunisie. Plus de quatre cinquièmes des gardiens et des jeunes ont noté des risques tout au long de leur voyage, avec seulement 16% des gardiens (60 sur 381) et 18% des jeunes (183 sur 1 013) notant qu'aucun endroit de leur itinéraire n'était dangereux.

97% des gardiens (221 sur 229) qui sont passés par la Libye ont déclaré qu'il s'agissait de l'endroit le plus dangereux de leur itinéraire, ainsi que 93% des jeunes (595 sur 637). Beaucoup de ceux qui ont effectué un voyage par voie terrestre, notamment entre la Libye et la Tunisie, ont souligné la difficulté de la traversée. Les gardiens voyageant avec des enfants de moins de cinq ans l'ont souligné tant dans les entretiens semi-structurés que dans les réponses à l'enquête. Un père soudanais a fait remarquer : "Lors du passage de la Libye à la Tunisie, il était super difficile de tenir deux enfants et de marcher pendant des heures dans le désert libyen." Une mère originaire de la Sierra Leone a expliqué : "J'ai traversé les frontières terrestres. J'étais seule et enceinte. J'étais très malade, j'ai dû marcher deux jours dans le désert vers les frontières au lieu de 10 heures parce que j'étais malade." Les gardiens interrogés ont noté le risque que les voyages avec de jeunes enfants posaient aux postes frontières, car les enfants souffrant de déshydratation et de maladie étaient souvent incapables de rester silencieux et de se cacher dans des situations à risque. De nombreux gardiens et leurs enfants ont également exprimé le risque d'être identifiés et détenus, en particulier en Libye, bien qu'il ne soit pas clair s'ils faisaient référence à la détention par les autorités, les milices locales ou les passeurs.

Plus de deux cinquièmes des gardiens interrogés (28 sur 56) et un peu moins de la moitié des jeunes (48 sur 103) qui ont transité par l'Algérie l'ont identifiée comme le pays le plus dangereux sur leur route.

4. Expériences des enfants et des jeunes réfugiés et migrants en Tunisie

Après avoir fait le voyage jusqu'en Tunisie, les gardiens, les enfants et les jeunes doivent décider où s'installer et comment accéder aux droits et services de base, notamment les soins de santé et la scolarité. Cette section explore les expériences des enfants, des jeunes et des gardiens qui s'installent en Tunisie.

Les modes d'établissement

Les modèles de prise de décision concernant l'installation en Tunisie varient parmi les gardiens et les jeunes réfugiés et migrants interrogés. Plus de la moitié des gardiens interrogés (40 sur 73) ont indiqué que l'accès aux soins médicaux était un facteur clé dans leur choix de ville de résidence en Tunisie, tandis qu'un plus petit nombre a cité l'accès à la sécurité du voisinage (33 sur 73) ou à des emplois permettant de mieux subvenir aux besoins de leurs enfants (27 sur 73) comme facteurs clés (Figure 6). Les jeunes réfugiés et migrants, quant à eux, ont mis en avant l'accès à de meilleurs emplois, l'éducation et le soutien social comme facteurs clés dans leur choix de ville de résidence en Tunisie (Figure 7).

Figure 6. De quelle manière le fait de voyager avec des enfants a-t-il influencé la ville dans laquelle vous avez décidé de rester pour le moment en Tunisie ?

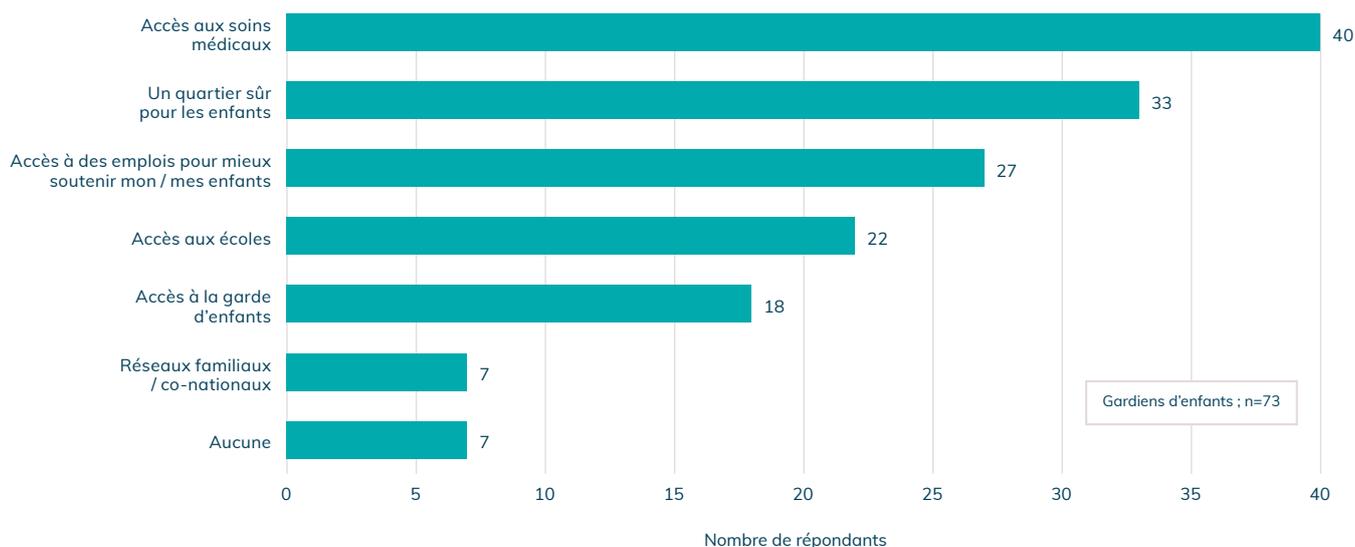
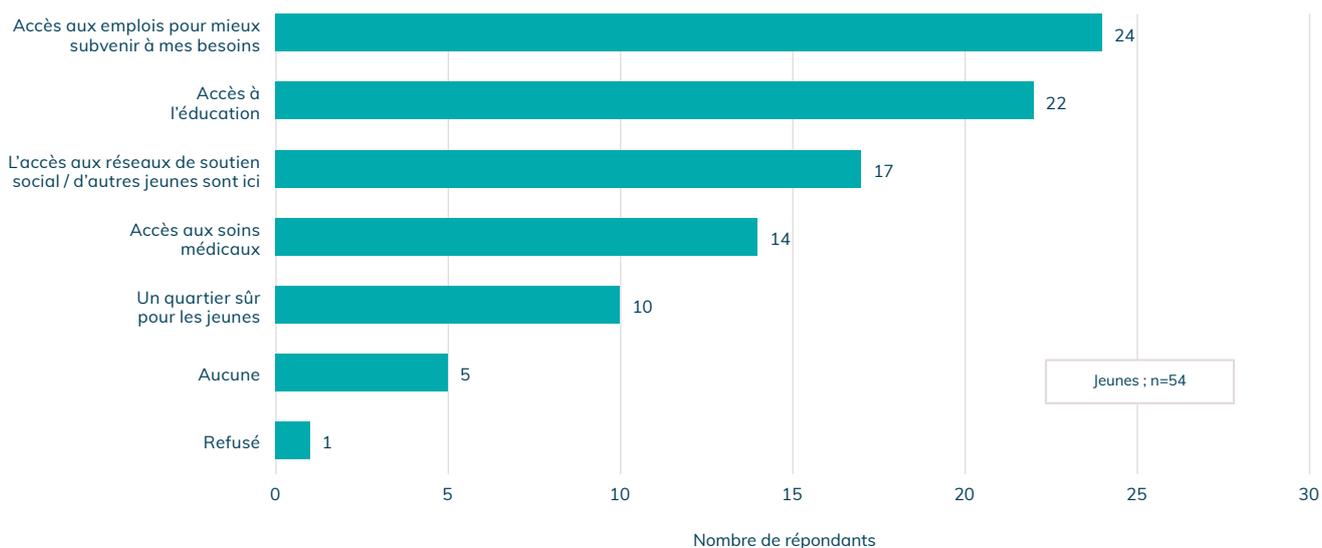


Figure 7. De quelle manière le fait de voyager en étant jeune a-t-il influencé l'endroit où vous avez décidé de rester pour le moment en Tunisie ?



Un prestataire de services interrogé a expliqué que certains réfugiés et migrants se déplacent vers la capitale après leur arrivée en Tunisie, à la fois en raison des plus grandes opportunités disponibles et des procédures d'asile plus rapides : "Ceux qui entrent par le sud demandent l'asile. Cela prend du temps dans le Sud, alors ils se rendent dans le Nord pour accélérer la procédure et chercher de meilleures conditions."

Accès à la documentation

Certains jeunes réfugiés et migrants ainsi que des gardiens ont fait état de difficultés à demander une carte de séjour en Tunisie. Un migrant congolais de 20 ans a fait état d'un manque de clarté dans la procédure et des multiples obstacles auxquels il a été confronté pour obtenir un permis de séjour :

"Même pour obtenir le permis de séjour, je me suis battu seul et c'était très compliqué. Les agents qui travaillent dans les bureaux ne parlent pas français et ne connaissent pas les informations. Ils vous font soumettre les mêmes choses plusieurs fois. Le système est très difficile, et les règles changent au hasard. J'ai dû payer 40 TND (15 USD) pour m'inscrire aux reçus de financement et faire quatre copies certifiées du contrat de logement... mais mes amis qui l'ont fait avant moi n'avaient pas fait cela."

Une mère ivoirienne a déclaré aux enquêteurs : "J'ai essayé de faire les papiers par moi-même. J'ai mis beaucoup d'argent de côté, payé les frais, et ma demande a été rejetée. Je viens de perdre de l'argent". Il peut également être difficile pour les gardiens qui accouchent en Tunisie d'obtenir des documents appropriés pour leur enfant. Un certificat de naissance peut être produit s'il est demandé dans les 15 jours suivant la naissance de l'enfant, mais la naissance sur le territoire tunisien ne confère pas la citoyenneté. Si un certificat de naissance n'est pas demandé dans les 15 jours, la personne qui s'occupe de l'enfant doit demander une assistance juridique pour obtenir le document.²¹

Lors de deux entretiens semi-structurés avec des jeunes réfugiés et migrants, les personnes interrogées ont déclaré que, même lorsqu'on dispose des documents appropriés, on peut toujours se heurter à des obstacles administratifs avec les ministères et les services tunisiens. Parfois, le personnel administratif comprend mal le statut de réfugié et la carte qui y est associée, peut-être en raison de l'absence d'une loi nationale sur l'asile.²²

Accès à la garde d'enfants

Les gardiens réfugiés et migrants interrogés, en particulier les gardiens uniques, ont exprimé le besoin de services de garde d'enfants pour leur permettre de travailler afin de subvenir aux besoins de leurs enfants. Comme mentionné précédemment, 47 des 73 gardiens interrogés étaient des gardiens uniques, dont la plupart étaient des femmes. Plusieurs d'entre elles ont expliqué que le prix de la garde d'enfants en Tunisie était inabordable. Une femme de 30 ans, mère de deux enfants, originaire de Côte d'Ivoire et interrogée à Tunis, a fait remarquer : "En tant que mère célibataire, il est très difficile de subvenir seule aux besoins de mes enfants. Je n'ai pas pu mettre les enfants à la crèche, je n'ai pas les moyens. Pour subvenir aux besoins de mes fils, je fais de la coiffure à domicile et je dois souvent accepter des rendez-vous avec des hommes pour avoir un peu d'argent."

Le coût prohibitif de la garde d'enfants peut exposer les gardiens et leurs enfants à un risque accru de violation de la protection. Une gardienne nigérienne interrogée a expliqué que la mendicité était sa seule option pour gagner un revenu et que, faute de possibilités de garde d'enfants, elle emmenait ses enfants avec elle pour mendier dans les rues. D'autres personnes qui ont pu se payer des services de garde d'enfants ont noté l'existence de crèches qui s'adressent spécifiquement aux réfugiés et aux migrants d'Afrique subsaharienne. Une gardienne interrogée a décrit une crèche dans laquelle le personnel africain s'occupait des enfants réfugiés et migrants tandis que le personnel tunisien s'occupait des enfants tunisiens : "Mon fils va dans une crèche, une crèche africaine à l'Aouina, du lundi au vendredi. Cela coûte 250 TND [90 USD] par mois. Le Nigérien, il ne s'occupe que des enfants africains, mais la directrice de la crèche est une femme tunisienne et il y a aussi des Tunisiens. "

Accès au travail

Parmi les 54 jeunes interrogés, 12 avaient un emploi, 9 travaillaient et étudiaient en même temps, 11 étudiaient seulement et 22 n'étudiaient ni ne travaillaient. Alors que près de la moitié des jeunes hommes interrogés n'étudiaient ni ne travaillaient (17 sur 36), moins d'un tiers des jeunes femmes interrogées n'étudiaient ni ne travaillaient (5 sur 18). Un Nigérien de 21 ans a expliqué : "En général, je cherche du travail sur les chantiers de construction ou dans la peinture, mais ce dernier est difficile à trouver. Si je ne trouve rien, je reste à la maison ou je traîne avec des amis que j'ai rencontrés ici. "

Le cadre juridique limité pour l'emploi des réfugiés et des migrants en Tunisie les expose au risque d'exploitation du travail et à la précarité, ce qui entrave l'intégration sociale et économique. Des entretiens avec des étudiants et une association d'étudiants ont souligné un décalage entre le recrutement actif d'étudiants subsahariens pour s'inscrire dans les universités tunisiennes et l'absence d'opportunités pour eux d'intégrer le marché du travail tunisien pendant leurs études ou après l'obtention de leur diplôme. Une partie prenante a fait remarquer : "Il aurait été merveilleux pour beaucoup de ces étudiants de pouvoir travailler un peu ici, un ou trois ans, avant de rentrer chez eux et de devenir des points de contact entre la Tunisie et leur pays d'origine, et d'agir réellement pour transférer des compétences ou faciliter le commerce régional. Tout le monde y trouverait son compte ! "

Comme indiqué dans la section précédente, le manque d'options de garde d'enfants abordables a un impact sur la capacité des gardiens à trouver un emploi, ce qui limite leur capacité à payer la garde d'enfants, perpétuant ainsi un cercle vicieux. Une mère de la Sierra Leone a souligné : " Il est très difficile de trouver un emploi avec des enfants car je ne peux pas les laisser quelque part. Les patrons acceptent les femmes avec des enfants âgés de 10 ans ou plus." De nombreuses mères qui n'ont pas de gardiens secondaires pour les aider avec leurs enfants pendant les heures de travail ne peuvent pas accepter d'emplois dans certaines industries. Une mère ivoirienne a noté : "Je ne peux pas travailler le week-end ou le soir dans un café ou un restaurant par exemple. Je ne peux pas faire deux travaux, parce que je dois m'occuper de [mon fils]." Une autre mère guinéenne a souligné : "Je travaille parfois dans des maisons [ménage], et je laisse mon enfant à mon amie pendant qu'elle travaille la nuit dans des cafés."

21 Code de la nationalité tunisienne (26 janvier 1956)

22 Alors que la Tunisie est partie à la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et à son Protocole de 1967, la rédaction de la loi nationale sur l'asile du pays est dans l'impasse depuis 2012. En l'absence de loi sur l'asile, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) reste la seule entité du pays chargée de la détermination du statut de réfugié (DSR).

Accès à l'éducation

Selon la loi tunisienne, tous les enfants sont censés avoir accès à l'éducation, mais de nombreux facteurs influent sur la capacité des enfants à aller à l'école.²³ Une mère originaire de la Sierra Leone a déclaré : "Il y a ceux [réfugiés et migrants] qui ne savent pas que leur enfant a le droit à l'éducation." Les enfants non accompagnés peuvent ne pas être conscients de leurs propres droits. Les personnes interrogées ont également signalé que même si les gardiens comprennent le droit de leurs enfants à l'éducation, certaines écoles ont des tendances racistes et refusent d'accepter les enfants réfugiés et migrants, comme l'a souligné un gardien interrogé :

"Je regrette vraiment d'avoir amené ma fille en Tunisie... Je n'arrive pas à trouver une école pour ma fille. Une fois je suis allée voir une école et la directrice m'a dit carrément que leur école n'était pas faite pour les noirs. Au moins, si elle m'avait dit que l'école n'était pas faite pour les étrangers, j'aurais compris, mais sa façon de parler m'a choquée. J'ai appelé toutes les ONG au sujet de l'école de ma fille, et elles n'ont rien fait pour moi."

De nombreuses personnes s'occupant d'enfants ont indiqué que leurs enfants étaient confrontés à des difficultés linguistiques, car ils devaient faire face à des obstacles économiques pour accéder à des écoles spécialisées dans la langue. Une mère ivoirienne a fait remarquer :

"[Mon fils] a cinq ans. Il aura bientôt 6 ans et devra aller à l'école. À la crèche, tout est mélangé - français, anglais, arabe - et à la maison, il joue avec les petits voisins tunisiens. Mais je ne veux pas qu'il aille dans une école arabe où il n'apprend pas le français écrit. J'aimerais bien le mettre à l'école française mais c'est trop cher. Je me suis renseigné. "

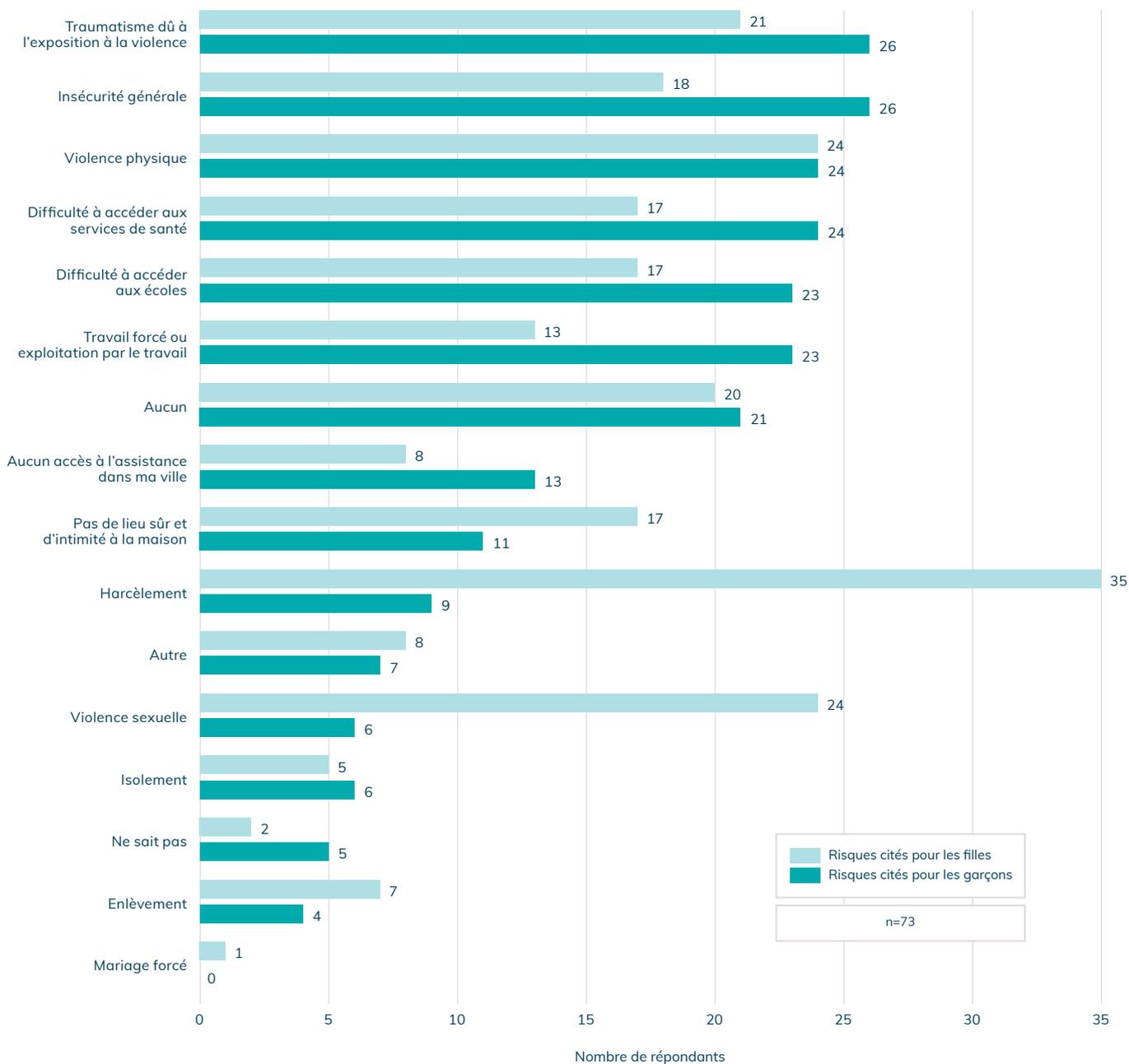
Les prestataires de services interrogés ont convenu qu'un accès a priori à l'éducation est en place pour tous les enfants en Tunisie, quel que soit leur pays d'origine, mais qu'il n'existe aucun système pour cibler activement l'intégration des enfants réfugiés et migrants. Bien que les prestataires de services n'aient pas discuté aussi explicitement du racisme et de la xénophobie signalés par les réfugiés et les migrants interrogés, ils ont noté la nécessité de s'attaquer aux barrières linguistiques et d'améliorer la formation des instructeurs qui enseignent aux enfants réfugiés et migrants ayant des besoins différents de ceux des enfants tunisiens. Un garçon camerounais anglophone non accompagné a noté qu'il était difficile de trouver des possibilités d'éducation en anglais. L'accès des enfants à l'éducation a un impact sur les aspirations migratoires des personnes en charge, indépendamment de l'impact qu'il a sur le bien-être et les aspirations des enfants eux-mêmes. Ces deux facteurs seront examinés plus en détail dans les sections suivantes.

5. Vulnérabilité aux violations de la protection en Tunisie

Comme indiqué précédemment dans la section 3, la Tunisie est perçue comme un pays comparativement sûr dans la région pour les enfants et les jeunes réfugiés et migrants. Moins de 5 % des jeunes (50 sur 1,013) et seulement 6 % des gardiens (22 sur 381) interrogés par 4Mi de juillet 2020 à février 2021 ont identifié la Tunisie comme le lieu le plus dangereux de leur voyage. Néanmoins, les enfants et les jeunes réfugiés et migrants restent vulnérables aux violations de protection, notamment le harcèlement, la violence physique et sexuelle, l'insécurité générale et le travail forcé. Cette section examine les données d'enquête approfondies recueillies de mars à mai 2021 sur les risques de protection, y compris les divers abus de protection ventilés par sexe et par lieu en Tunisie, et explore les principaux thèmes de protection découlant des données qualitatives en ce qui concerne l'isolement et l'intégration, l'exploitation et les abus sexuels, la mendicité et la discrimination.

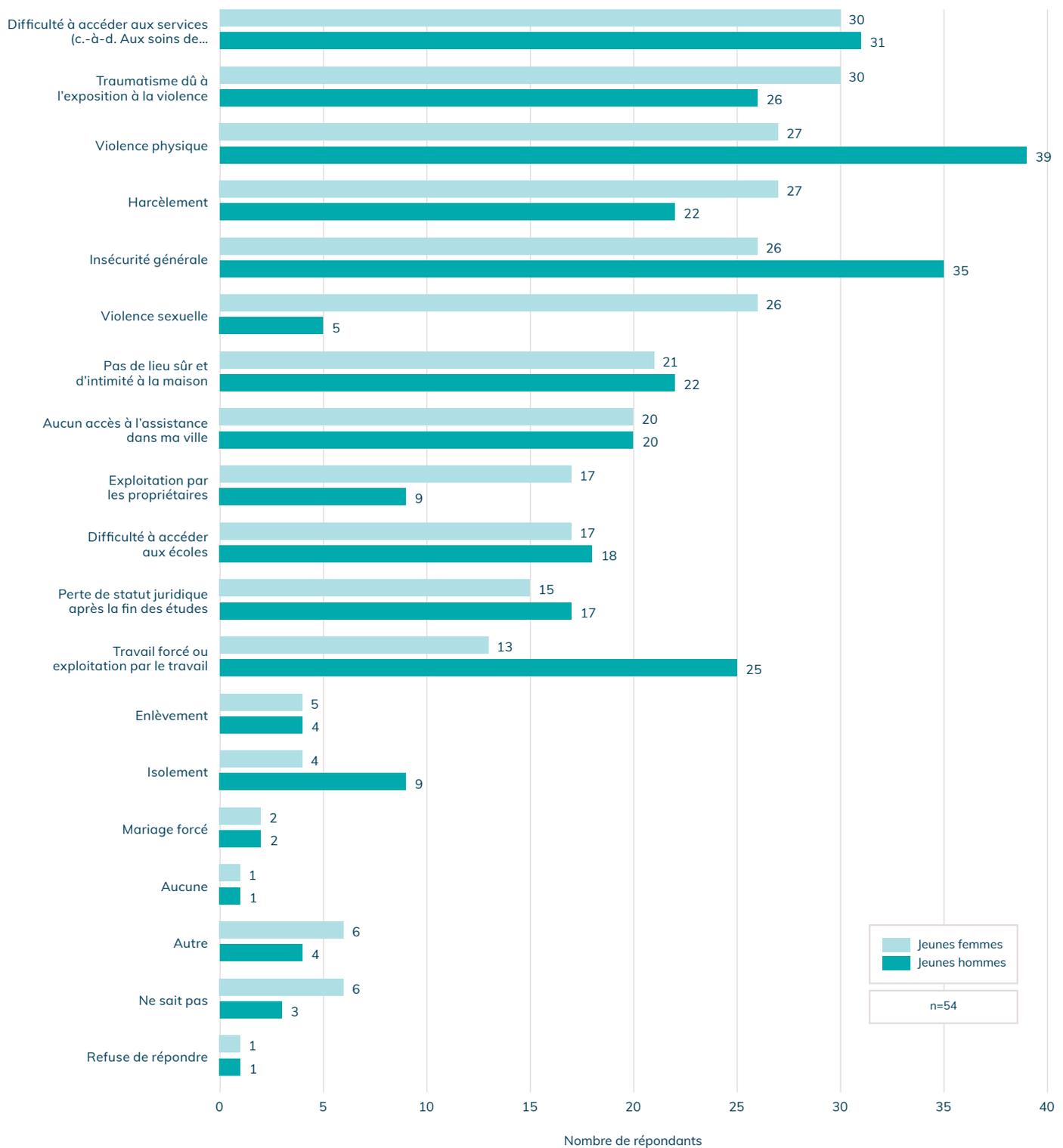
²³ L'article 47 de la Constitution tunisienne note : "Les droits à la dignité, à la santé, aux soins et à l'éducation sont garantis aux enfants par leurs parents et par l'État. L'État doit assurer toute forme de protection à tous les enfants sans discrimination et conformément à leur intérêt supérieur." En outre, conformément aux protections prévues par la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), ratifiée par la Tunisie en 1992, le pays a promulgué, le 9 novembre 1995, un code de la protection de l'enfant (CPE) par la loi n° 95-92. Par ailleurs, le CPE garantit à l'enfant, quelle que soit sa nationalité, l'accès aux différents services sociaux, sanitaires et éducatifs.

Figure 8. Quels sont les risques auxquels les réfugiés et les migrants [garçons/filles] sont confrontés en Tunisie ?



Les figures 8 et 9 révèlent les risques spécifiques au genre pour les enfants et les jeunes. Les filles et les jeunes femmes sont perçues comme étant plus exposées au harcèlement, à la violence sexuelle et, dans le cas des jeunes femmes, à l'exploitation par les propriétaires. Les garçons et les jeunes hommes sont perçus comme étant plus exposés au travail forcé, à l'exploitation et à la violence physique. Les enfants et les jeunes sont perçus comme étant exposés aux traumatismes et à l'insécurité générale.

Figure 9. Quels sont les risques encourus par les jeunes [hommes/femmes] réfugiés et migrants en Tunisie ?



Abus de protection par localisation en Tunisie

La majorité des gardiens d'enfants sont soit d'accord (34 sur 73) soit tout à fait d'accord (7) pour dire que la ville ou le quartier dans lequel ils vivent actuellement est sûr pour les enfants dont ils s'occupent. Les gardiens d'enfants à Médenine en particulier (19 sur 21) étaient soit d'accord soit tout à fait d'accord pour dire qu'ils vivaient dans un endroit sûr pour les enfants. Ce sentiment de sécurité peut être relatif, car tous sauf un sont arrivés en Tunisie après avoir transité par la Libye.

Contrairement aux gardiens, sur les 8 jeunes interrogés à Médenine, seuls 3 étaient d'accord pour dire que leur ville ou leur quartier actuel était sûr, tandis que 5 n'étaient ni d'accord ni en désaccord. Dans le Grand Tunis (y compris Ben Arous et Ariana), 14 des 34 personnes interrogées n'étaient pas d'accord et 5 n'étaient pas du tout d'accord avec l'idée que leur ville était sûre. Parmi les 8 personnes interrogées à Sfax, 2 n'étaient pas du tout d'accord, 1 n'était pas d'accord et 3 n'étaient ni d'accord ni en désaccord avec l'idée que leur ville était sûre. Ces données révèlent une perception du risque plus élevée chez les jeunes que chez leurs homologues gardiens, dans toutes les villes d'implantation.

Lorsqu'ils ont été interrogés sur les risques, les jeunes interrogés ont noté que la ville la plus risquée pour les jeunes migrants en Tunisie était le Grand Tunis (17 sur 54, dont 4 ont précisé la ville de l'Ariana), suivie de Sfax (8), Médenine (4, dont la commune de Zarzis) et Nabeul (1). Notamment, 10 répondants ont refusé de répondre à cette question, 8 ont répondu qu'ils ne savaient pas, et 3 ont déclaré qu'aucune ville n'est à risque. Les répondants qui ont identifié le Grand Tunis comme la ville la plus risquée ont spécifiquement cité le risque de vol (15 sur 17), l'insécurité générale due aux gangs locaux (14) et les abus sexuels (11).²⁴ Certains répondants ont également cité le risque de détention arbitraire (8) et de trafic d'êtres humains (6). Les huit personnes interrogées qui ont identifié Sfax comme la ville la plus risquée ont cité les risques de traite et de vol (7 chacun), suivis par la détention arbitraire (6), l'insécurité générale (5) et les abus sexuels (5).

Harcèlement et violence physique

Bien que de nombreuses personnes interrogées aient indiqué que la ville ou le quartier dans lequel elles vivent actuellement est sûr pour les enfants dont elles ont la charge, beaucoup ont également signalé que les enfants étaient exposés à divers problèmes de protection. Les jeunes et les gardiens d'enfants interrogés ont fréquemment cité le harcèlement et la violence physique comme des expériences courantes. Les personnes qui voyagent avec des enfants ont indiqué que la violence physique était un risque courant pour les enfants (24 sur 73 pour les filles et les garçons), et le harcèlement était un risque courant pour les filles (35 pour les filles et 9 pour les garçons). Une mère ivoirienne a expliqué qu'elle évitait de prendre le bus avec son garçon de 5 ans pour ne pas l'exposer aux insultes raciales ou au harcèlement. La violence physique a été le défi le plus cité pour les jeunes hommes (39), tandis que le harcèlement a été noté comme touchant à la fois les jeunes hommes (22) et les femmes (27).

Exploitation et abus sexuels

35 des 73 gardiens interrogés ont noté que les filles risquaient d'être harcelées, et 24 sur 73 ont noté qu'elles risquaient d'être victimes d'abus sexuels. Les jeunes en déplacement ont souvent cité le harcèlement sexuel comme un risque pour les jeunes femmes réfugiées et migrantes (26 sur 54). Un prestataire de services à Sfax a souligné le risque que les adolescentes soient entraînées dans la prostitution, citant un cas où une jeune fille de 16 ans victime de la traite est morte suite à des violences et à une exploitation sexuelle. Un autre prestataire de services à Tunis a souligné que les jeunes filles, en particulier celles qui effectuent des travaux domestiques, sont vulnérables à l'exploitation sexuelle. Certains prestataires de services ont également noté le risque d'exploitation et d'abus sexuels pour les garçons, en particulier lorsqu'ils sont liés à des réseaux de trafic et de drogue.

Travail forcé et mendicité

23 des 73 gardiens interrogés ont noté que les garçons étaient souvent exposés au risque de travail forcé. Une mère de la Sierra Leone a souligné : "Les enfants de plus de 10 ans risquent de marcher dans la rue et de mendier, car leurs familles les poussent." Les enfants non accompagnés ou non surveillés qui vivent dans des communautés d'habitation plus grandes avec des membres de la famille qui ne s'occupent pas d'eux ou des adultes non familiaux risquent également d'être exploités par la mendicité. Une mère sierra-léonaise a suggéré que la mendicité a généralement une dimension sexuée, car plus souvent les familles poussent les garçons à s'engager dans la mendicité : "Nous voyons des garçons dans la rue en train de mendier parce que leurs familles n'ont pas d'argent". Un prestataire de services à Tunis a confirmé que les garçons étaient souvent exposés au travail forcé et à la mendicité, et les données de l'enquête suggèrent que les garçons adolescents sont le plus souvent confrontés à ce risque. Comme la prostitution, la mendicité est non seulement un risque pour les enfants mais aussi un mécanisme d'adaptation négatif de la part des parents, ce qui met en évidence le manque de soutien dans les cas extrêmement vulnérables.

Isolement et intégration

Plusieurs informateurs clés ont souligné le risque, notamment pour les jeunes enfants, de solitude, d'ennui et de manque d'intégration sociale. Un père soudanais a noté : "Les petits enfants sont confrontés au risque d'isolement et d'ennui et ne

²⁴ 17 répondants ont indiqué que le Grand Tunis, y compris l'Ariana, était la ville la plus risquée, après recodage d'une option "autre - veuillez préciser". Dans l'enquête, 16 répondants ont fourni des détails sur des risques spécifiques.

sont pas bien intégrés dans la société tunisienne." Un père érythréen a encore souligné ce point : "Les enfants de 0 à 5 ans ont besoin de plus de divertissement, ce qui est absent. Il y a aussi un manque de stratégie d'intégration dans la société tunisienne." Le manque d'intégration a été particulièrement mentionné par ceux qui ne parlaient pas l'arabe comme langue principale, notamment ceux qui étaient confrontés à des barrières linguistiques pour accéder à l'éducation, comme un garçon camerounais non accompagné. Une jeune Libyenne de 13 ans a signalé le manque d'activités extrascolaires pour les enfants : "Nous n'avons rien à faire pendant notre temps libre, et nous nous ennuyons parfois". Un prestataire de services à Tunis a noté qu'il y a un "manque d'intégration avec les enfants étant donné l'absence d'espaces culturels. C'est surtout le cas pour ceux qui sont en situation irrégulière."

Ces questions ont été approfondies par certains jeunes interrogés. Une Ivoirienne de 23 ans a déclaré : "La vie et l'intégration sont difficiles. Surtout la recherche d'un logement et d'un travail." Ces problèmes peuvent exacerber les possibilités limitées de favoriser l'intégration.

De nombreux jeunes réfugiés et migrants à la recherche de possibilités d'éducation en Tunisie ont fait état d'une discrimination manifeste en classe dans les écoles et les universités. Un père érythréen a déclaré : "Pour mes deux filles qui vont à l'école, l'une est noire et l'autre a une peau plus claire. L'enseignant leur a demandé comment elles pouvaient être sœurs. Par la suite, mes filles se demandaient pourquoi elles étaient différentes. Je considère cela comme un risque psychologique". La discrimination touche également les jeunes étudiants en Tunisie. Un jeune homme originaire du Burundi a déclaré : "Moi et mes amis avons été, lors de notre première année d'étude, confrontés à une situation de discrimination. Le professeur nous donnait des notes faibles par rapport aux autres et nous traitait de kahloush (noirs)." Un autre jeune étudiant ivoirien a noté : "Ils refusent de s'asseoir à côté des étudiants subsahariens ou ils se moquent de vous si vous ne donnez pas la bonne réponse."



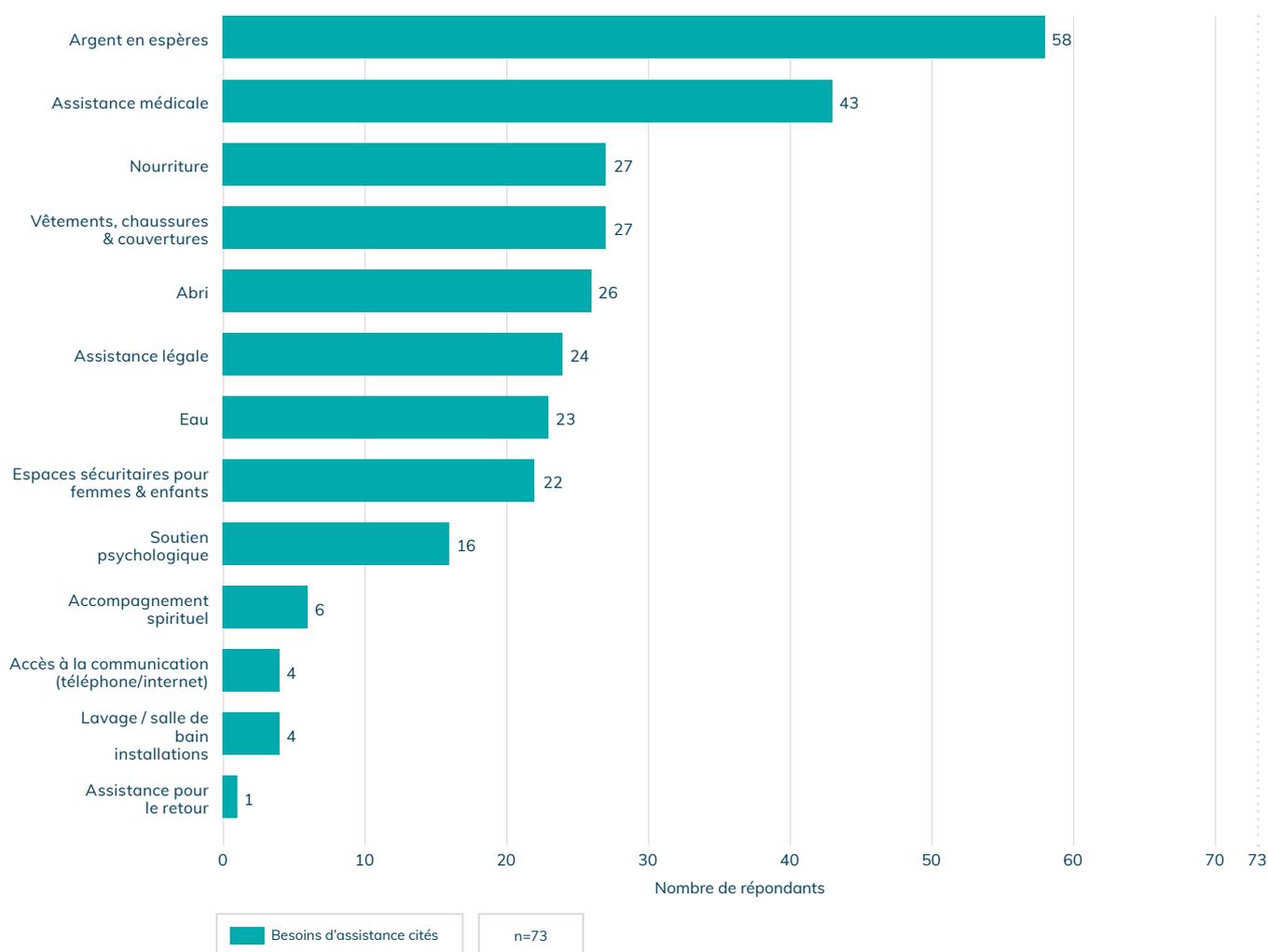
Crédit Photo :
© UNHCR/Peter Horton

6. Accès à l'assistance

Plus de la moitié des gardiens (199 sur 381) et près des deux tiers des jeunes (661 sur 1,013) interrogés entre juillet 2020 et février 2021 ont noté qu'ils n'avaient pas reçu d'assistance depuis le début de la pandémie de coronavirus. Plus de 86 % des jeunes (875 sur 1,013) et 94 % des gardiens (358 sur 381) ont indiqué qu'ils avaient toujours besoin d'une assistance supplémentaire.²⁵

La plupart des gardiens interrogés (59 sur 73) n'étaient pas d'accord ou pas du tout d'accord pour dire que l'assistance disponible était suffisante pour couvrir leurs besoins actuels (figure 11). Tous les gardiens, sauf un, ont indiqué qu'ils avaient encore besoin d'assistance. Les personnes interrogées ont noté des besoins persistants en matière d'argent (58 sur 73), d'assistance médicale (43), de nourriture (27), de vêtements, de chaussures et de couvertures (27), d'abri (26), d'assistance juridique (24), d'eau (23) et d'espaces sûrs pour les femmes et les enfants (22). Certains gardiens interrogés ont dit connaître des organisations spécifiques auprès desquelles ils pouvaient demander de l'assistance, mais ils ont noté que le niveau de prise en charge n'était pas suffisant pour répondre à leurs besoins. Le nombre considérable de répondants qui ont déclaré ne recevoir aucune aide peut indiquer que certains gardiens ne demandent pas d'aide parce qu'ils la perçoivent comme insuffisante.

Figure 10. De quel type d'assistance avez-vous besoin ?



²⁵ Une grande partie des gardiens d'enfants interrogés dans le cadre de ce document (30 sur 73) ont également indiqué qu'ils n'avaient reçu aucune aide pour l'enfant dont ils avaient la charge (figure 10). Parmi ceux qui avaient reçu une certaine forme d'aide pour leurs enfants, l'aide pour accéder à des soins médicaux (24) et à de la nourriture (17) était parmi les plus courantes.

Figure 11. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "L'aide aux réfugiés et migrants voyageant avec des enfants en Tunisie est suffisante" ?

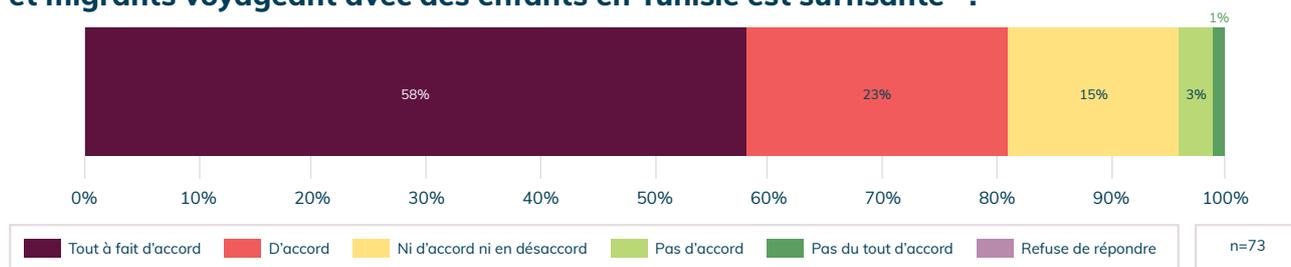
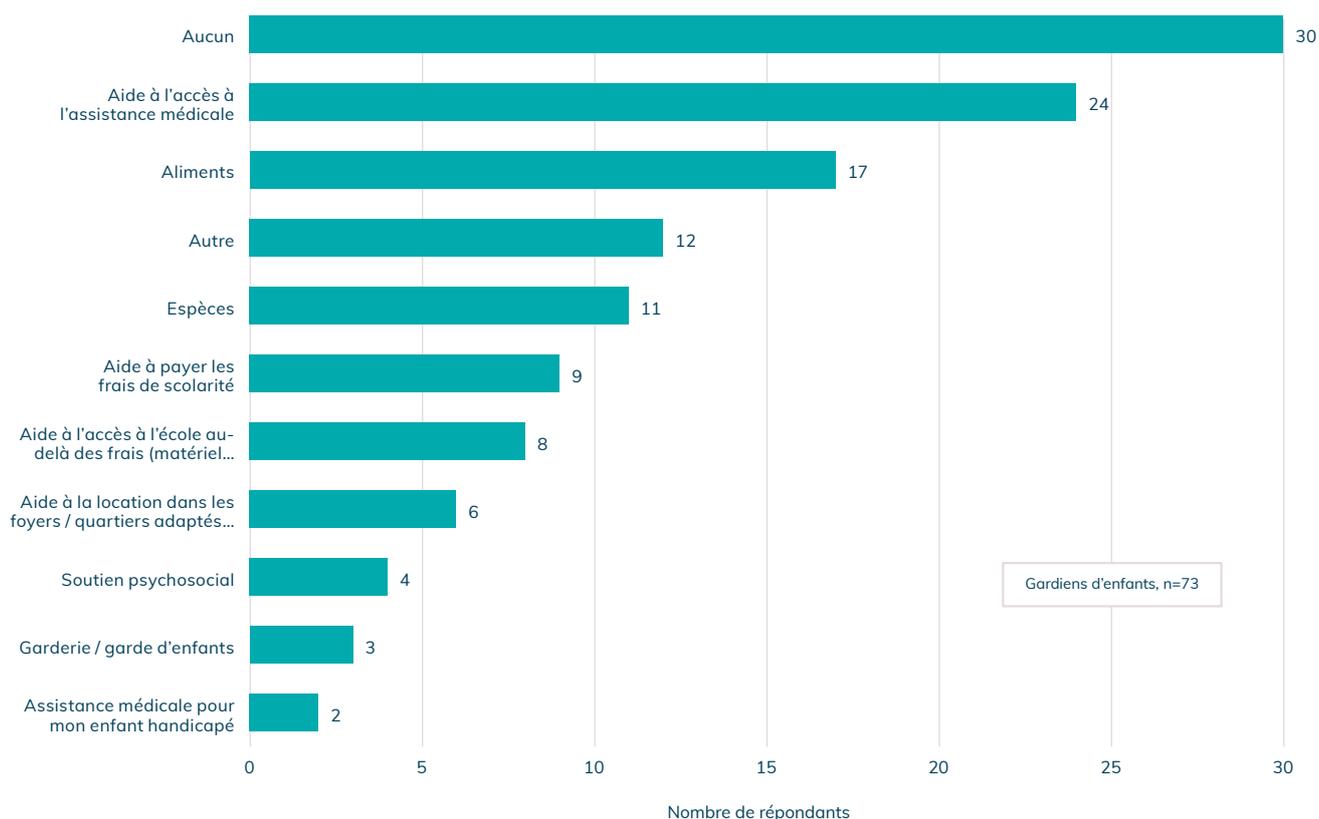


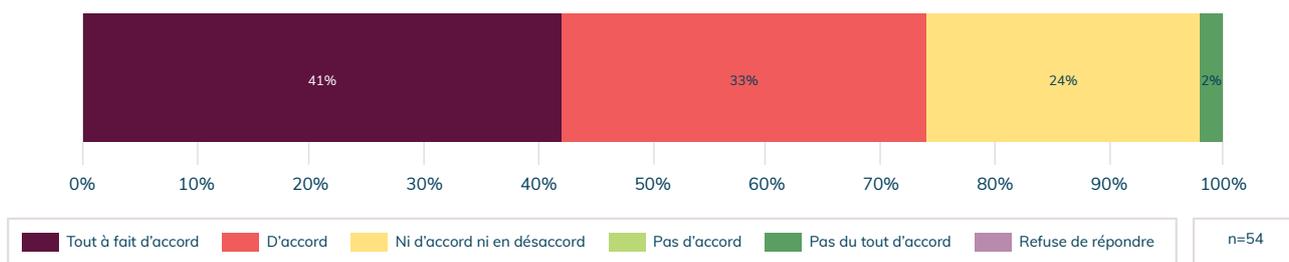
Figure 12. Les enfants dont vous avez la charge ont-ils reçu l'une des formes d'aide suivantes ?



Les informateurs clés ont noté que les besoins d'assistance variaient selon les catégories d'âge des enfants. Les gardiens et les prestataires de services ont souligné des besoins similaires pour les jeunes enfants (0-5 ans), notamment l'accès aux activités extrascolaires, aux services de santé et aux centres de soins pour enfants. Une gardienne ivoirien a déclaré : " J'ai emmené mon jeune fils dans un hôpital du centre-ville et nous avons payé 90 TND [30 USD] pour les points de suture. Une amie m'a prêté l'argent et je l'ai remboursé petit à petit". Les prestataires de services ont expliqué que les réfugiés et les migrants n'ont pas seulement besoin d'un accès à l'école, mais aussi d'une assistance, de matériel et d'un soutien pour profiter de leur éducation. Un prestataire de services à Médenine a noté : "Malheureusement, beaucoup ont commencé à quitter l'école en raison du manque d'assistance en termes de besoins scolaires."

33 % des jeunes interrogés étaient d'accord et 41 % étaient tout à fait d'accord pour dire que le soutien n'était pas suffisant (figure 12). 47 des 54 jeunes interrogés ont déclaré avoir besoin d'une aide supplémentaire, en particulier sous forme d'argent liquide (32), d'assistance juridique (30), d'aide médicale (24) et de logement (19). Un homme de 23 ans originaire du Burundi a expliqué : "Je pense que les jeunes ont besoin de l'aide des ONG pour régulariser leur statut et garantir leurs droits." Un prestataire de services à Sfax a souligné que les jeunes réfugiés et migrants en déplacement avaient besoin d'un soutien pour obtenir des documents légaux, ce qui améliorerait ensuite leur accès au travail et aux opportunités de formation spécialisée pour mettre leurs compétences en adéquation avec les besoins du marché du travail.

Figure 13. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "Le soutien aux jeunes réfugiés et migrants en Tunisie est suffisant" ?

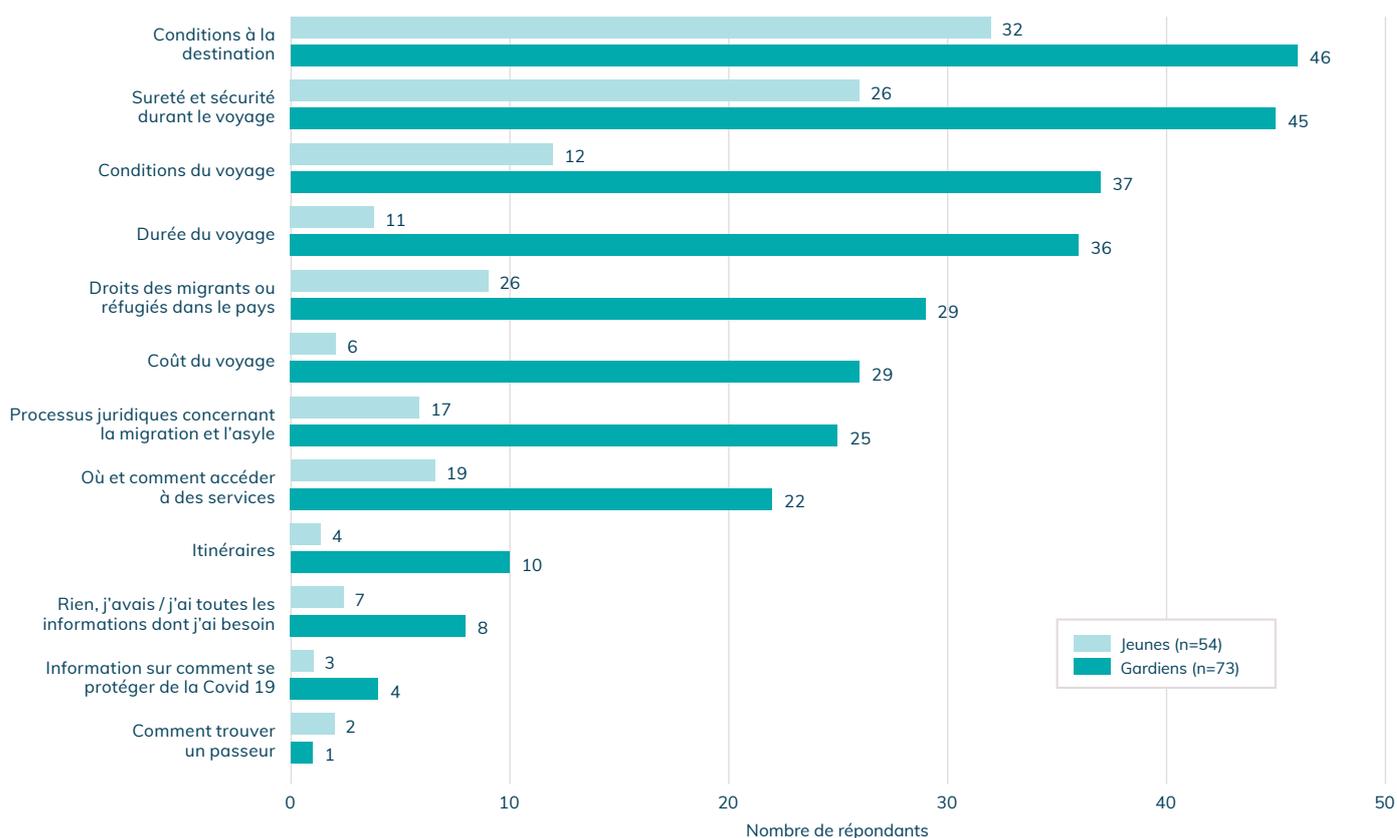


En dehors du soutien des ONG, les enfants et les jeunes réfugiés et migrants reçoivent parfois le soutien de leurs voisins tunisiens. La gentillesse de ces voisins pendant le Ramadan a été spécifiquement soulignée par un jeune Burundais interrogé : "Pendant le Ramadan, mes voisins tunisiens me donnent de la nourriture tous les jours ". Une jeune Libyenne a ajouté : "Les Tunisiens nous aident parfois en nous donnant de la nourriture et des articles, par exemple pendant le Ramadan. "

Au-delà de l'assistance fournie par la société civile tunisienne ou les organisations internationales, 19 des 54 jeunes interrogés ont déclaré ne pas avoir de réseau de soutien solide en Tunisie, tandis que 20 ont déclaré que leur réseau de soutien était constitué de leur famille et de leurs amis à l'étranger. En Tunisie, leurs principaux réseaux de soutien comprennent d'autres migrants n'appartenant pas à leur groupe d'âge (13), des associations locales ou des ONG (12). Un jeune migrant ivoirien a déclaré : "De temps en temps, je reçois une aide alimentaire de la communauté ivoirienne". Les enfants non accompagnés en particulier ont des réseaux de soutien très limités. Un garçon camerounais non accompagné a dit aux enquêteurs qu'il n'avait personne vers qui se tourner, et une fille ivoirienne non accompagnée a déclaré que ses sources de soutien étaient Terre d'Asile Tunisie et sa mère, qui se trouve en RDC.

Interrogés sur les types d'informations qui leur auraient été utiles le long de leur parcours migratoire, les jeunes ont le plus souvent cité des informations relatives aux conditions en Tunisie, suivies d'informations sur la sûreté et la sécurité le long de leur parcours et d'informations sur leurs droits en Tunisie. Les gardiens ont le plus souvent cité des informations sur les conditions en Tunisie, ainsi que sur la sûreté et la sécurité le long de leur itinéraire, et sur les conditions et la durée de leur voyage. Les quelques entretiens avec des enfants non accompagnés ont suggéré qu'ils étaient surtout intéressés par des informations sur l'accès à la scolarité et sur la possibilité de changer leur situation de vie actuelle. Seul un petit nombre d'entre eux ont répondu qu'ils n'avaient pas besoin d'informations supplémentaires.

Figure 14. Quelles informations auraient été utiles et que vous n'avez pas reçues ?



Conclusion

Cette étude vise à fournir une vue d'ensemble des expériences des enfants et des jeunes réfugiés et migrants en Tunisie et une base de données solide pour ceux qui travaillent à soutenir ces populations. Elle souligne la complexité de la prise de décision en matière de migration pour les enfants, les jeunes et les gardiens, comme cela a déjà été établi dans la littérature sur la migration pour les adultes voyageant seuls. Les enquêtes et les entretiens menés dans le cadre de cette étude ont mis en évidence que la migration des enfants et des jeunes vers la Tunisie a une variété de facteurs contributifs, y compris le déplacement forcé dû au conflit et le désir des migrants de trouver un endroit sûr, de chercher une éducation tertiaire, de poursuivre des opportunités économiques et de continuer leur route après une migration initiale précaire vers la Libye et l'Algérie.

Les migrants utilisent divers modes de transport, souvent déterminés par l'itinéraire qu'ils ont choisi, les facteurs qui influencent le mouvement et les capacités financières des gardiens et des enfants et jeunes migrants et déplacés. Les enfants et les jeunes sont confrontés à des vulnérabilités spécifiques, et la capacité des réfugiés et des migrants à choisir des itinéraires spécifiques a des répercussions sur les dangers auxquels ils sont confrontés au cours de leur voyage et sur leurs besoins de protection en Tunisie.

Bien que la Tunisie soit considérée comme un pays relativement sûr dans la région, des problèmes de protection persistent pour les enfants et les jeunes migrants et déplacés, notamment le harcèlement et la violence physique et sexuelle, ainsi que la discrimination dans l'accès aux écoles et aux services. Les gardiens comme les jeunes ont noté un manque d'accès à une assistance suffisante une fois en Tunisie. Bien que la Tunisie ait ratifié de nombreuses conventions internationales relatives à la protection des enfants, des lacunes subsistent dans la prise en compte des problèmes de protection des enfants réfugiés et migrants.

Crédit Photo :

© UNHCR/Peter Horton



Recommandations

Les autorités tunisiennes

- Améliorer l'accès à l'information sur le droit des enfants étrangers nés en Tunisie à l'enregistrement des naissances, et fournir des directives claires sur la manière d'enregistrer les nouveau-nés, en français, en anglais et en arabe.
- Accroître l'accès à l'information, y compris pour les jeunes, concernant les modalités de demande de résidence en Tunisie pour les étrangers, en français, en anglais et en arabe.
- Mettre en place des mécanismes de plaintes accessibles aux enfants et aux jeunes concernant la discrimination dans l'accès des migrants aux documents d'état civil, aux permis de séjour, à la sécurité, à l'éducation, à la santé et aux services sociaux auxquels les migrants et les enfants migrants et déplacés ont droit, et des mécanismes de suivi et de réponses à ses plaintes.
- Promouvoir la formation des autorités, du niveau national au niveau local, sur les droits des migrants et des enfants et jeunes migrants et déplacés, et sur les pratiques de non-discrimination et d'inclusion sociale.
- Placer l'intégration des enfants, des jeunes et des familles migrants et déplacés dans toutes les dimensions du système de protection de l'enfance et dans les programmes d'aide sociale afin de garantir l'égalité d'accès à l'inclusion sociale, économique et politique des enfants réfugiés et migrants, au même titre que les enfants nationaux.
- Garantir des soins et des services de protection de l'enfance appropriés et intégrés pour les enfants migrants et déplacés, dès leur arrivée.
- Veiller à ce que les enfants qui se déplacent d'une localité à l'autre soient orientés vers les autorités compétentes dans les nouveaux lieux et qu'ils bénéficient d'une continuité dans la gestion des dossiers.
- Désigner une entité publique appropriée comme responsable d'examiner, de suivre, de coordonner et d'améliorer les politiques, procédures et normes multisectorielles de soins et de protection des enfants migrants et déplacés.
- Promouvoir la sensibilisation du public aux engagements de la Tunisie en matière de non-discrimination.
- Encourager le développement d'espaces où les enfants et les jeunes de plusieurs nationalités peuvent interagir, afin de promouvoir l'intégration.
- Renforcer l'application de normes de qualité pour les soins alternatifs et soutenir une gamme d'options de soins appropriées pour les enfants et les jeunes migrants et déplacés, y compris les abris provisoires, les petits foyers collectifs et les établissements de soins.
- Augmenter les voies d'accès aux opportunités de travail en Tunisie pour les jeunes réfugiés et migrants.
- Soutenir la coordination entre les organes administratifs et le secteur humanitaire afin de combler les lacunes existantes en matière d'informations quantitatives et qualitatives concernant les dynamiques de migration mixte.

Autorités consulaires

- Améliorer l'accès à l'information pour les gardiens, les jeunes et les enfants, y compris les étudiants, sur les droits et les conditions juridiques des enfants migrants et déplacés en Tunisie.
- Fournir des informations aux gardiens d'enfants étrangers nés en Tunisie, y compris des directives claires sur la manière d'enregistrer les nouveau-nés et de demander des documents d'état civil dans les langues appropriées.
- Dans les pays de départ, fournir des informations sur les risques des voyages migratoires, en accordant une attention particulière pour les expériences des enfants et des jeunes en déplacement.

Organisations internationales et société civile locale

- Organiser un groupe de travail pour accroître la coordination entre les ONG, les agences des Nations Unies et les entités gouvernementales dans la compilation et le partage des statistiques et autres informations sur les enfants et les jeunes migrants et déplacés.
- Faciliter l'identification sûre et l'accès à la justice des enfants réfugiés et migrants victimes de discrimination, de racisme ou de xénophobie et aider les enfants, les jeunes et les familles à faire face aux perceptions et aux expériences de discrimination, de violence et d'insécurité.
- Donner la priorité à l'accès à un hébergement sûr et privé pour les enfants et les jeunes non accompagnés.
- Soutenir le bien-être des gardiens et des familles et investir dans des interventions de renforcement des gardiens et des familles.
- Développer des liens et participer à des mécanismes de référence avec les services existants de l'État, des Nations Unies et des ONG qui facilitent l'accès à l'assistance et répondent de manière holistique aux besoins des enfants, des jeunes et des familles.
- Fournir des services de garde d'enfants aux personnes ayant la garde exclusive d'enfants de moins de 10 ans.
- Améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants et les jeunes en déplacement et répondre aux besoins secondaires des enfants et des jeunes pour s'intégrer et rester à l'école (y compris le rattrapage scolaire, l'apprentissage des langues et les activités extrascolaires).
- Favoriser les occasions de promouvoir l'inclusion sociale des enfants, des jeunes et des familles migrants et déplacés.

- Mettre en place des espaces sûrs adaptés aux enfants et aux jeunes et sensibles au genre, où les enfants et les jeunes migrants et déplacés peuvent accéder à l'information et à l'assistance.
- Renforcer les mécanismes communautaires dans les communautés tunisiennes et migrantes, en leur donnant les moyens d'identifier les problèmes de protection et de fournir aux enfants et aux jeunes migrants et déplacés des informations sur l'accès aux services pertinents, des conseils pratiques sur les moyens de rester en sécurité et des conseils juridiques.
- Augmenter les programmes ciblant les enfants, les jeunes et les familles migrants et déplacés, et embaucher du personnel capable de parler des langues autres que le français et l'arabe afin de mieux soutenir les enfants et les jeunes migrants et déplacés qui parlent d'autres langues.

Recherche

- Poursuivre l'étude des mécanismes d'adaptation des enfants et des jeunes migrants et déplacés en Tunisie afin d'améliorer les capacités de protection et de résilience.
- Étudier d'avantage les façons dont les expériences des migrants en route vers et dans la Tunisie ont contribué à des résultats positifs pour les enfants, les jeunes et les familles.
- Poursuivre la recherche sur les expériences des gardiens uniques en déplacement, y compris leurs facteurs de migration, les risques et les mécanismes d'adaptation.
- Réaliser régulièrement une cartographie des acteurs pour mieux comprendre quelles organisations et quels services sont présents et actifs dans quelles zones du pays.
- Travailler avec les ONG pour compiler des statistiques complètes sur les enfants migrants et déplacés en Tunisie.

Bailleurs de fonds

- Continuer à soutenir les programmes de renforcement des systèmes avec les acteurs tunisiens afin d'améliorer l'accès des enfants et des jeunes migrants et déplacés aux services de base, notamment l'éducation, les soins appropriés, la gestion des cas et les programmes pour les jeunes.
- Soutenir les projets qui améliorent la coordination entre les acteurs de la protection de l'enfance en Tunisie.
- Soutenir les programmes destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles migrantes et déplacées, notamment en ce qui concerne l'accès à l'assistance aux postes frontières et dans les centres urbains.
- Continuer à soutenir la recherche sur les enfants et les jeunes migrants et déplacés, en particulier les projets relatifs aux lacunes identifiées en matière de recherche.

Annexe A : Modules supplémentaires de 4Mi

Les gardiens :

1. Combien d'enfants sont actuellement pris en charge par vos soins en Tunisie ?
2. Sélectionnez l'âge de tous vos enfants.
3. Quel est le sexe de votre/vos enfant(s) ?
4. Certains des enfants dont vous avez la charge ont-ils un handicap ?
5. Êtes-vous la seule personne qui s'occupe de ces enfants ici en Tunisie ?
6. De quelle manière le fait de voyager avec des enfants a-t-il influencé la destination que vous avez choisie ou envisagée ?
7. De quelle manière le fait de voyager avec des enfants a-t-il influencé la ville dans laquelle vous avez décidé de rester pour l'instant en Tunisie ?
8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "La ville/le quartier dans lequel je vis actuellement est sûr pour l'enfant/les enfants dont je m'occupe" ?
9. Quels sont les risques encourus par les filles réfugiées et migrantes en Tunisie ?
10. Quels risques encourent les garçons réfugiés et migrants en Tunisie ?
11. Les enfants dont vous avez la charge ont-ils reçu l'une des formes d'assistance suivantes dans votre ville actuelle ?
12. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "Le soutien aux réfugiés et aux migrants voyageant avec des enfants en Tunisie est suffisant" ?
13. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager sur votre expérience de voyage avec des enfants ?

Jeunes

1. Aviez-vous moins de 18 ans lorsque vous avez commencé votre parcours migratoire ?
2. Quelle est votre profession actuelle en Tunisie ?
3. De quelle manière le fait de voyager en tant que jeune réfugié ou migrant a-t-il influencé votre destination choisie ou prévue ?
4. De quelle manière le fait de voyager dans votre jeunesse a-t-il influencé votre choix de rester pour le moment en Tunisie ?
5. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "La ville/le quartier dans lequel je vis actuellement est sûr pour les jeunes" ?
6. Quels sont les défis auxquels les jeunes femmes migrantes sont confrontées en Tunisie ?
7. Quels sont les défis auxquels les jeunes hommes migrants sont confrontés en Tunisie ?
8. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord avec l'affirmation "Le soutien aux jeunes migrants en Tunisie est suffisant" ?
9. Qui fait partie de votre réseau de soutien ?
10. Y a-t-il autre chose que vous aimeriez partager sur votre expérience de voyage en tant que jeune en Tunisie ?

Annexe B : Liste des parties prenantes participantes

Date de l'entretien	Organisation
16/03/2021	Enfants de la Lune
18/03/2021	Maison du Droit et des Migrations
23/03/2021	Terre d'Asile Tunisie
25/03/2021	Médecins du Monde
29/03/2021	Avocats sans Frontières
21/04/2021	Association Tunisienne de Défense des Droits de l'Enfant
26/04/2021	Conseil Tunisien pour les Réfugiés
30/04/2021	UNFPA
03/05/2021	Direction Générale pour la Protection de l'Enfance
05/05/2021	Association des Etudiants et des Stagiaires Africains en Tunisie



Le MMC (Mixed Migration Centre – Centre sur la Migration Mixte) est un réseau mondial composé de six centres régionaux et d'une unité centrale à Genève qui s'occupe de la collecte de données, de la recherche, de l'analyse et de l'élaboration de politiques sur la migration mixte. Le MMC est une source majeure de collecte et diffusion de données, de recherches, d'analyses et d'expertises indépendantes et de haute qualité sur les migrations mixtes. Le MMC vise à : mieux comprendre les migrations mixtes ; avoir un impact positif sur les politiques migratoires mondiales et régionales ; fournir des réponses de protection fondées sur des données pour les personnes en déplacement ; et stimuler une réflexion novatrice dans les débats publics et politiques sur les migrations mixtes. Le MMC met l'accent sur les droits de l'Homme et la protection de toutes les personnes en déplacement.

Le MMC fait partie du Conseil Danois pour les Réfugiés (DRC) et est régi par celui-ci. Les équipes mondiales et régionales du MMC sont basées à Copenhague, Dakar, Genève, Nairobi, Tunis, Bogota et Bangkok.

Pour plus d'informations, visitez le site :
mixedmigration.org et suivez-nous sur : @Mixed_Migration



Mixed
Migration
Centre

